JUIN 2013
N° 215

CCI Info

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Fiche pratique p.32
FAQ p.34
Foires & salons p.37

DOSSIER

Formation aux métiers de l'industrie, un secteur en haute tension

p.20

VIE DE LA CCI

L'indépendance des commissaires aux comptes garantie

p.6

PROVINCES

Bleu sépia, un interlocuteur de proximité dans le Nord

p.14

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Blogs à part

p.25

cci NOUVELLE-CALÉDONIE

www.cci.nc

DES PROS AU SERVICE DES PROS
NOS VÉHICULES UTILITAIRES
ENDURANTS, PERFORMANTS ET SPACIEUX

CITROËN BERLINGO
à partir de
1 880 000 F HTGI*

Jusqu'à 890 Kg CHARGE UTILE
Jusqu'à 1,25m HAUTEUR UTILE
Jusqu'à 4,1m³ VOLUME UTILE
Jusqu'à 3,25m LONGUEUR UTILE

LES POINTS FORTS
- Jusqu'à 3 places avant
- Une large porte latérale coulissante
- Des portes arrières battantes asymétriques
- Un espace central avant libéré
- La Connecting Box
- Le Grip Control
- Des consommations et émissions de CO2 records
- Protection sous moteur

CITROËN JUMPY
à partir de
2 495 000 F HTGI*

Jusqu'à 1200 Kg CHARGE UTILE
Jusqu'à 1,44m HAUTEUR UTILE
Jusqu'à 6m³ VOLUME UTILE
Jusqu'à 2,58m LONGUEUR UTILE

LES POINTS FORTS
- 3 places avant
- De larges portes latérales coulissantes
- Des portes arrières battantes ouvrant à 180°
- Une position de conduite type Monospace
- Un levier de vitesses sur la planche de bord
- La Connecting Box
- Le Grip Control
- Des consommations et émissions de CO2 records

CITROËN JUMPER
à partir de
2 880 000 F HTGI*

Jusqu'à 1945 Kg CHARGE UTILE
Jusqu'à 2,17m HAUTEUR UTILE
Jusqu'à 17m³ VOLUME UTILE
Jusqu'à 4,07m LONGUEUR UTILE

LES POINTS FORTS
- 3 places avant
- De larges portes latérales coulissantes
- Des portes arrières battantes (H.2,03m)
- Ouverture des portes arrières battantes à 270°
- Une tablette écritoire réhaussable
- La Connecting Box
- Des consommations et émissions de CO2 records

Véhicules disponibles en versions : frigos, bennes, bennes basculantes, plateaux simples et plateaux double cabine.

Photos non contractuelles - COUP D'OUEST

LES ENGAGEMENTS DU SAV

- SERVICE RAPIDE **PRISE EN CHARGE SOUS 48H**
- UN RÉSEAU D'AGENTS SUR TOUT LE TERRITOIRE **POUR PLUS DE PROXIMITÉ**
- 25 MÉCANICIENS ET TECHNICIENS **À VOTRE SERVICE**
- DES OUTILS CONSTRUCTEURS DERNIERS CRIS **ATELIER, ESPACE DE TRAVAIL ET PONTS MODERNISÉS**
- PROXIMITÉ DU CONSTRUCTEUR **ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LES CAS DIFFICILES**
- CONTRAT D'ENTRETIEN **PERSONNALISATION POSSIBLE**

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

CITROËN

ALMAMETO AUTOMOBILES Tél. : 41 40 70

Sommaire

DOSSIER
Formations aux métiers de l'industrie, un secteur en haute tension p20

Actualités
La CCI et la CMA partagent leurs locaux à Poindimié p4

Vie de la CCI
Les formations culinaires sont de retour p5
L'indépendance des commissaires aux comptes garantie p6

ZOOM ENTREPRISE
Partir tranquille, le gardiennage autrement p8

Actualités entreprises p10

Portrait
Performances outre-mer, le partenaire mobilité p12

Provinces
Un interlocuteur de proximité dans le Nord avec Bleu sépia p14

C'est officiel p16
Repères Économiques p17

Économie
La CPS, une contribution de taille pour le Pacifique p18

Nouvelles technologies
Blogs à part p25

ENVIRONNEMENT
Haro sur la consommation d'énergie p26

Formation
La compta sans tracas p29

Quiz p30
La gestion de stocks, est-ce vraiment si facile ?

Fiche pratique
L'association loi 1901, un statut particulier p32

Foire aux Questions/Agenda p34

Reprises d'entreprises p37

Foires & salons p37

Revue de presse p38

Le *CCI info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa Cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 Site internet : www.cci.nc - Directeur de publication : André Desplat - Comité de rédaction : Valérie Nebois-Kempf, Isabelle Papaceit – Coordination : Isabelle Papaceit - Rédaction : Philippe Boisserand, Jean-Marc Estournès, Frédérique de Jode, Chloé Jez, Vincent N.-C. – Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept – Couverture : Clément Quentin (73 19 24) – Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 – Responsable publicité : Yann Milin, tél. 77 19 72 – Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 12 000 exemplaires - Le *CCI info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC.

Edito

ANDRÉ DESPLAT
Président de la CCI-NC

Faire correspondre l'offre aux besoins. Cet objectif général concerne tous les secteurs de la vie économique, il reste vrai aussi bien concernant les biens que les services. En termes de ressources humaines, il se complique pourtant. La variable d'ajustement entre les offres et les demandes d'emploi reste le niveau de compétences. Et cette mise en adéquation nécessite des mois, parfois des années. La Chambre de commerce et d'industrie est particulièrement consciente des enjeux qui reposent sur la formation, qui constitue d'ailleurs une de ses missions clefs. Les formations aux métiers de l'industrie sont au cœur de notre dossier de ce mois. En effet, ce secteur propose près d'un poste sur cinq et concentre plus de cinquante métiers en tension, c'est-à-dire où les offres d'emploi sont plus importantes que les demandes. Le gouvernement, les organisations professionnelles et patronales, les instituts de formation comme les Chambres consulaires sont à l'origine de nombreuses initiatives pour pallier, à terme, ces difficultés de recrutement avec, en perspective, la volonté de soutenir l'industrie locale et de favoriser l'emploi.

Autre sujet d'actualité, le transfert du droit commercial prévu en juillet prochain, auquel la Chambre a consacré un Rendez-vous de l'économie.

Bonne lecture.

LA CCI ET LA CMA REGROUPÉES À POINDIMIÉ

Afin d'assurer une continuité de services aux entreprises situées sur la zone de Poindimié, la Chambre de commerce et d'industrie et celle de métiers et de l'artisanat ont signé une convention. Désormais, les ressortissants CCI pourront réaliser leurs formalités et recevoir des informations à l'antenne de la CMA. Il leur sera également possible de prendre rendez-vous lors de la journée de permanence hebdomadaire. La CCI maintient ainsi sa présence auprès de ses ressortissants de la côte Est.

300

Avec près d'un quart des réserves en nickel, la Nouvelle-Calédonie est un interlocuteur de niveau mondial dans ce secteur. Ce potentiel, source de développement et d'opportunités économiques, intéresse de nombreuses entreprises locales et internationales. La cinquième édition de la conférence Nickel Nouvelle-Calédonie, organisée à l'hôtel Le Méridien du 1er au 5 juillet 2013, réunira prés de 300 représentants de sociétés, d'entreprises et du monde économique.

Calendrier détaillé de l'événement et renseignements : www.newcaledonianickel.com

Un nouveau service proposé par la CCI, la CMA et la CANC

Le 19 juin, les trois Chambres consulaires et la société Orase signeront un accord de partenariat. Ainsi, l'ensemble des professionnels du commerce, de l'industrie, du tourisme, les artisans, les agriculteurs et les salariés de toute structure pourront accéder à un service de médiation au sein de leur établissement consulaire. Outil destiné à limiter les tensions et à résoudre les conflits par voie amiable, la médiation est au service des entreprises.

Pour en savoir plus, www.orase.nc

Tentés par le marché Kiwi ?

Vous avez un projet ou souhaitez développer votre activité en Nouvelle-Zélande ? En septembre prochain, des spécialistes néo-zélandais de la création et de la reprise d'entreprises, de la gestion de projet, de la communication (traduction et interprétariat), du marché immobilier, de l'export de produits alimentaires et du conseil en ingénierie environnementale, seront présents à Nouméa pour répondre à vos questions. Cet événement est organisé en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie française de Nouvelle-Zélande.

Pour en savoir plus, contactez la CCI-NC au 24 23 83 ou par mail f.denais@cci.nc

6000 arbres plantés en 5 ans par le CFA

Pour la cinquième année consécutive, la journée de cohésion de la CCI apprentissage, organisée le 7 mai dernier, a mis l'accent sur la protection de l'environnement. Ainsi, la préservation du patrimoine naturel calédonien était à l'honneur grâce à l'opération de reboisement de la forêt sèche du Ouen Toro. Un millier d'arbres ont été plantés par les 150 apprentis des 9 sections de 1ère année, confirmant ainsi l'engagement éco-citoyen de la CCI apprentissage. Depuis 2009, la journée de cohésion est consacrée à la restauration de la forêt sèche, en collaboration avec le WWF.

© E. Deriff Erba

Le GIE NC-TPS et l'Office du Tourisme se réunissent

Le GIE Nouvelle-Calédonie tourisme point Sud a fusionné avec l'office du tourisme de la province Sud et celui de Nouméa. L'objectif de ce regroupement est d'assurer, au sein du même organisme, la promotion locale et internationale de la province Sud.

© D.R

Partenariat avec l'Union européenne

Le 6ème Comité de suivi sur le partenariat entre l'Union européenne et les Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) a eu lieu à la Maison de la Nouvelle-Calédonie, à Paris, le 22 avril dernier. À cette occasion, ont notamment été abordés la question des ressources allouées pour le 11ème Fonds européen de développement, les programmes communautaires et les instruments d'aide extérieure ainsi que les demandes prioritaires des PTOM.

Ébullition côté cuisine

À table les gourmands ! Les formations culinaires de la CCI sont de retour. Objectif principal : professionnaliser les responsables de cuisine des gîtes et tables d'hôtes du territoire. Et cerise sur le gâteau : la sélection des meilleurs stagiaires pour participer à un concours culinaire les 23 et 24 juillet.

Nouvelle saison, même recette. En 2013, la CCI reconduit son offre de formation en technologie culinaire. Au menu : huit sessions sont proposées aux tenanciers intéressés sur toute la Grande Terre et jusqu'à l'île des Pins. De quoi transmettre largement les clés, recettes et autres secrets bien gardés qui permettront aux cuisiniers concernés de ravir les papilles de leurs hôtes de passage.

Transmission

En province Nord, une première session de trois jours s'est déjà déroulée, du 21 au 23 mai, du coté de Poum dans le Grand Nord. Derrière les fourneaux du Relais de Poingam, l'accent a été mis sur la transformation des produits de notre beau et généreux lagon, sous la houlette du chef Thierry Boudry.
Un peu plus au sud, sur la côte Est, quatre jours de formation ont été proposés à Canala, fin mai. Un format particulier, en vue de la Fête de la mandarine qui se déroulera au début du mois de juillet prochain. Comme l'explique Vincent Gourru, accompagnateur itinérant touristique en province Nord, « *L'objectif était notamment d'accompagner la préparation des responsables de structures d'accueil mais aussi des personnes qui tiendront des stands de restauration durant la fête* ». Au programme de cette session, la transformation des fruits a tenu une place importante. Confitures, achards et autres pâtisseries ont ainsi occupé les chefs en herbe.

Du Nord au Sud

En province Sud, pas moins de cinq sessions sont à venir : sur l'île des Pins les 24, 25 et 26 juin, à Bourail du 28 juin au 2 juillet, à La Foa les 4, 5 et 8 juillet, à Farino du 10 au 12, et enfin pour le Grand Nouméa, à La Tontouta du 15 au 17 juillet. Le chef nouméen Gabriel Levionnois aura la charge de former les stagiaires, épaulé par Christian Tillon, accompagnateur itinérant CCI en province Sud. La formation est ouverte en priorité aux gîtes et tables d'hôtes ; le réseau Bienvenue à la Ferme est aussi concerné ainsi que les associations de femmes en tribu.
Et comme en 2012, la formation culinaire en province Sud sera suivie d'un concours… Une opération globale qui permet à l'ensemble des participants, en plus des enseignements pratiques et théoriques qu'ils reçoivent, de créer des liens professionnels et de découvrir de nouvelles structures dans leur secteur d'activité.

CONCOURS « TOP CHEF »

Hérité de la saison précédente, le moment fort de ces formations 2013 sera donc l'organisation de la seconde édition du concours « Top Chef », dont la finale est prévue les 23 et 24 juillet, au Lycée Jean XXIII, à Nouméa.
Au cours de chaque session, l'accompagnateur itinérant de la CCI et le chef Gabriel Levionnois sélectionnent deux stagiaires selon plusieurs critères : l'organisation, la propreté du travail, le respect des règles d'hygiène et, bien sûr, l'aspect et la saveur de leur cuisine. Lors de la dernière épreuve de la compétition, dont une classe du lycée Jean XXIII va se charger d'imaginer le thème, les dix finalistes seront à nouveau jugés, aussi bien sur leur technique et leur organisation que sur le résultat obtenu dans l'assiette. Pour être « au top », chaque chef candidat bénéficiera de l'aide d'un commis, élève du lycée. Durant ces deux jours, les participants seront hébergés à l'hôtel Le Lagon et se verront invités au restaurant 360, pour un dîner préparé par le chef de la structure sur le thème de la finale.

Les agrumes à l'honneur lors des formations culinaires à Canala, comme en 2012
© CCI-NC

L'indépendance et le contrôle des commissaires aux comptes garantis

En vue du transfert des droits civil et commercial, domaines de compétence d'importance majeure, une convention vient d'être signée entre le gouvernement et le Haut conseil du commissariat aux comptes. Les enjeux de ce partenariat étaient évoqués lors d'un Rendez-vous de l'économie organisé à la CCI.

Le transfert de compétences pour les droits civil et commercial devrait être effectif le 1er juillet de cette année. Pilier des relations économiques, le droit commercial est le socle de la crédibilité de l'ensemble des entreprises de Nouvelle-Calédonie. De lui dépendent aussi les conditions de transparence de l'information financière, critère essentiel du bon fonctionnement de l'économie. C'est pourquoi, en préparation de cette échéance, le gouvernement a créé un service spécifique, chapeauté par Christian Belhôte, magistrat mis à disposition qui assure le suivi du transfert du droit commercial. Ce service notamment une veille juridique, en coopération avec l'État et le ministère de l'outre-mer. Une de ses priorités, ainsi que l'a rappelé Harold Martin, président du gouvernement, lors du Rendez-vous de l'économie organisé le 16 mai dernier, est ainsi de permettre la continuité de l'évolution du droit. L'entrée en vigueur du transfert de compétences étant par ailleurs soumise à condition dont, en particulier, l'accompagnement par des autorités administratives indépendantes de contrôle, un partenariat étroit a été établi avec le Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C). La convention signée en mai dernier entre la Nouvelle-Calédonie et le Haut conseil constitue donc une étape primordiale.

Des données financières fiables

Les commissaires aux comptes jouent un rôle essentiel dans la confiance accordée aux données financières en les fiabilisant. En effet, chargés d'une mission de contrôle légal, les commissaires vérifient et certifient que les comptes sont réguliers et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Le H3C a été créé en 2003, suite aux différentes crises et dérèglements financiers internationaux, dans un mouvement général européen et mondial de renforcement du contrôle légal des comptes. Autorité publique indépendante, instituée auprès du Garde des Sceaux, elle définit le cadre, les orientations et les modalités du contrôle des commissaires aux comptes, axe central de la réglementation française. Elle a également pour mission le contrôle périodique et la surveillance de la profession, du respect de la déontologie et de son indépendance. Plus largement, le H3C identifie et promeut les bonnes pratiques et intervient dans l'élaboration de normes professionnelles.

Un partenariat étroit

La surveillance et le contrôle de la profession d'expert-comptable continueront donc à être effectués par le H3C grâce à la convention de coopération établie avec la Nouvelle-Calédonie. Signée en mai dernier par le président du gouvernement, le haut-commissaire et la présidente du H3C, cette convention prévoit un accompagnement du régulateur national sur une durée de deux ans mais pourra être renouvelée et adaptée en fonction des besoins du gouvernement. De plus, le H3C apportera son expertise à travers un soutien global, qui prendra plusieurs formes. Au-delà des préconisations, recommandations et avis qu'il émettra, il pourra répondre à toute sollicitation de la part du gouvernement. Un pas décisif dans la perspective du prochain transfert.

D'AUTRES CONVENTIONS EN VUE...

Dans le cadre du transfert du droit commercial, le gouvernement a émis le vœu, en novembre 2011, de s'allier les concours de plusieurs autorités administratives indépendantes et établissements publics nationaux parmi lesquels l'Autorité des normes comptables, l'Institut de la propriété industrielle et le Haut conseil du commissariat aux comptes.

© CCI-NC

Présente parmi les intervenants de la conférence à la CCI, Christine Thin du H3C a rappelé l'importance du rôle de l'institution qu'elle préside.

Pour entreprendre,
il faut l'énergie d'une idée.

C'est vous...

yellow box

Vous guider vers
un choix éclairé :

C'est nous !

La Chambre de commerce et d'industrie accompagne la création et le développement des entreprises, forme pour l'emploi et contribue au développement économique de la Nouvelle-Calédonie.

www.cci.nc

cci NOUVELLE-CALÉDONIE

Des absences en toute confiance

Depuis février 2012, les Calédoniens qui s'absentent de leur domicile peuvent faire appel à Partir tranquille. Cette société propose en effet un système de gardiennage original et sécurisant. Rencontre avec Nadège Le Loir, responsable de la zone Nouvelle-Calédonie / Polynésie française.

©E.Dell'Erba

Partir tranquille rend les déplacements hors du territoire, professionnels ou privés, plus sereins.

***CCI info* : Quelles sont les origines de Partir tranquille ?**

Nadège Le Loir : La société a vu le jour à La Réunion, en 2003, et compte aujourd'hui quatre agences, outre celle de la maison-mère. Partir tranquille est ainsi présente aux Antilles, en Métropole, en Corse depuis peu et, de mon côté, j'ai créé l'agence de Nouvelle-Calédonie début 2012.

Vous travailliez pour cette société avant d'ouvrir la franchise calédonienne ?

Pas du tout ! J'ai longtemps exercé comme infirmière de bloc opératoire, mais j'avais envie d'autre chose, de mener un projet personnel. Lorsque j'ai séjourné à La Réunion en 2006, il se trouve que j'ai moi-même officié comme gardienne pour le compte de Partir tranquille. Le courant était alors bien passé avec le créateur de la société. Et c'est donc assez naturellement qu'en 2011, je lui ai proposé d'ouvrir une franchise en Nouvelle-Calédonie.

Comment s'articule l'offre de services de la société ?

Notre mission est de permettre un échange de services entre des personnes désireuses de voir leur bien occupé pendant leur absence et des personnes qui sont à la recherche d'une habitation à titre provisoire. Il s'agit donc de favoriser un système gagnant-gagnant. D'un côté, la personne qui s'absente est assurée de voir son logement occupé ; de l'autre, les gardiens peuvent accéder à un logement à moindre coût. Le tarif par semaine est le même pour les deux parties et reste très raisonnable.

Quelles garanties offrez-vous ?

Bien évidemment, cet échange de services est assorti d'un contrat qui précise les conditions du gardiennage et permet de rassembler les documents nécessaires : copie de l'assurance habitation, extrait de casier judiciaire, pièces d'identité, responsabilité civile privée pour le gardien, etc.

À quoi s'engagent les personnes qui vont assurer le gardiennage ?

L'engagement principal est qu'elles doivent passer la nuit dans le bien qu'elles vont occuper. Pour autant, ce logement n'est pas une prison ! Il peut être convenu entre les deux parties qu'exceptionnellement le gardien s'absente, lors d'un week-end par exemple. Pour une absence de six mois, on peut difficilement imposer une présence chaque nuit ! C'est une question de bonne intelligence… Raison pour laquelle nous imposons une rencontre systématique préalable entre les deux parties. Confier sa maison, et souvent ses animaux aussi, ce n'est pas anodin. Cela constitue d'ailleurs une facette essentielle de mon travail que de « marier » au mieux gardiens et occupants.

Comment doivent procéder les personnes intéressées par vos services ?

Elles peuvent m'appeler ou faire une demande en ligne sur notre site. Elles doivent remplir un questionnaire précisant la durée de leur absence et les contraintes à respecter (arrosage, animaux, entretien de la piscine, etc.). Suite à quoi, je prends rendez-vous avec elles et nous organisons alors la recherche d'un gardien.

Et qui sont ces gardiens justement ?

Contrairement à d'autres sociétés de gardiennage de propriété qui travaillent exclusivement avec des retraités, nous sommes ouverts à tous, dès lors que les postulants remplissent les conditions de base (pas de casier judiciaire par exemple). Nous avons donc des célibataires, des couples, des familles et des retraités !

Contacts
www.partirtranquille.com
tél. : 94 58 33
nouvellecaledonie@partirtranquille.com

moi, je paie en 2 3 4 fois

avec ma carte Visa ou Mastercard*
chez les commerçants affiliés
au réseau PnF

RESEAU PnF

VISA MasterCard

euganca 23 74 54 - Photo E.Aubry

Vous êtes commerçant et vous n'êtes pas encore affilié à PnF, contactez le 256 990 pour un rendez-vous avec votre conseiller.

* Vous pouvez payer en plusieurs fois à partir de 20 000 F d'achat chez les commerçants affiliés quelle que soit votre banque, avec votre carte Visa ou Mastercard délivrée en Nouvelle-Calédonie.

un produit BCI Groupe BRED

AVIS AUX COQUETTES

Un nouvel espace dédié à la beauté, la parfumerie et le maquillage de grandes marques s'est ouvert à Nouméa. Le 11 mai dernier, la franchise Beauty Sucess, qui possède près de 300 enseignes en Métropole, s'est installé en haut de la place des cocotiers. Dans l'espace vaste et clair de l'ancienne librairie Montaigne, les marques de renommée internationale comme Dior, Chanel, Estée Lauder ou Clinique, ont trouvé une place de choix. « *Nous proposons notamment les parfums Caroline Herrera et Jean Couturier, très appréciés, mais peu diffusés. Et d'ici peu, un coin animations, avec une onglerie et un corner maquillage, complètera l'offre* », annonce Marie-Laure, responsable de Beauty success. Autre point fort : une carte de fidélité qui permet aux clients d'obtenir des bons d'achat

Du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 16h. Beauty Sucess, 23 rue de Sébastopol - tél. 291 500

© l. papaceit

190 000

Les multinationales Glencore et Xstrata ont fusionné, jeudi 2 mai. Avec 190 000 salariés répartis dans une cinquantaine de pays, la nouvelle compagnie sera le quatrième plus important groupe de ressources naturelles (capital de près de 65 milliards de dollars) derrière BHP Billiton, Rio Tinto et le Brésilien Vale. La combinaison de Glencore Xstrata permettra de « *capturer la valeur à tous les étages de la chaîne d'approvisionnement depuis l'extraction des matières primaires jusqu'à la livraison des produits à un réseau international de consommateurs* ». La nouvelle entité devient donc propriétaire à 49 % de l'usine du Nord et du massif de nickel du Koniambo.

Source : communiqué Glencore-Xtrata

One Way : com, évènementiel, production and Cie...

Créée en avril 2011, l'agence One Way se démarque par son concept d'agence globale aux multiples services réunis sous 6 enseignes. Nouméa Communication permet de gérer votre plan médias, vos réseaux sociaux ou de créer votre site internet… L'agence dispose en effet de larges solutions en communication et marketing. Côté événements, Nouméa Events assure de nombreux services depuis la simple prestation technique (son, lumière, vidéo…) jusqu'à l'organisation intégrale de votre projet, de la conception à la réalisation. Nouméa Productions est spécialisée dans l'audiovisuel pour professionnels (film d'entreprise, publicité) et même enregistrement de disques ! Et pour mettre en lumière vos projets, Nouméa Pixels propose de l'affichage dynamique pour l'intérieur (showrooms, accueils) ou pour l'extérieur, tandis que Nouméa Banquets est le partenaire de vos événements familiaux ou professionnels Enfin, Nouméa Team répond à vos besoins en solutions innovantes pour plus d'efficacité dans le management de vos équipes. Avec un tel panel, pas de doute, One Way, c'est le chemin pour répondre à vos besoins.

One Way, 29 rue du Port Despointes à Nouméa
Tél. : 28 88 13 - www.oneway.nc
oneway@oneway.nc

1er Hilton en Nouvelle-Calédonie

La Promenade change de main pour rejoindre la prestigieuse chaîne internationale Hilton. Située au cœur de l'Anse Vata, la résidence hôtelière, qui compte 154 appartements, bénéficie d'une situation privilégiée. Piscine, terrasse, restaurant, vue sur le lagon, les prestations de standing garantissent un séjour confortable et de qualité. Jusqu'à présent rattaché à l'enseigne Best Western Premier, l'établissement s'appellera « Hilton Nouméa La Promenade Résidence » à partir du 1er juillet prochain. Avec près de 3800 enseignes, Hilton est le premier groupe hôtelier au niveau mondial.

© D.R.

BCI, Initiative NC, le partenariat se prolonge

Jean-Pierre Gianotti, directeur général de la BCI, et Alain Céleste, président d'Initiative NC, ont renouvelé, début mai, le partenariat entre les deux établissements signé en 2006. La BCI confirme ainsi son engagement pour le développement de la Nouvelle-Calédonie en affirmant son soutien au premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création et reprise d'entreprises.

Renseignements :
Tél. 24 40 14
contact@initiative-nc.com
www.initiative-nc.com

L'air sans poussières

Encore trop souvent négligée, l'hygiène des réseaux de ventilation des bâtiments est pourtant essentielle. D'elle dépend la qualité de l'air que nous respirons. Créée en 2012, la société Air qualité services assure l'entretien et l'hygiénisation des réseaux d'air (aération, chaudière, hotte de cuisine professionnelle). Elle établit des diagnostics précis grâce à la réalisation d'images vidéo, puis procède au dépoussiérage et ramonage des conduits à l'aide de brosses robotisées. Résultat : un air des espaces intérieurs « propre », débarrassé des poussières et polluants accumulés, ce qui limite les risques d'allergie ou de maladies respiratoires. C'est aussi obligatoire pour limiter les risques d'incendie de cuisine et cela contribue à la pérennité de vos installations. N'attendez plus, cette opération doit être conduite au moins une fois par an pour des effets durables.

Air qualité services : Tél. 85 42 25 – www.aqs.nc

ESL, SPÉCIALISTE DES FORMATIONS LINGUISTIQUES POUR PROFESSIONNELS

Que vous occupiez un poste de cadre ou de dirigeant d'entreprise, que vous veniez d'entrer dans la vie active ou que vous exerciez votre métier depuis longtemps, ESL se positionne en partenaire de choix pour vous aider à trouver la solution exclusive qui vous conviendra le mieux en terme de formation linguistique. Pour en savoir plus, venez assister à la réunion d'information organisée le 20 juin à 16h, à la CCI de Nouméa, salle 52.

Renseignements et inscriptions : 28 41 74 - noumea@esl.fr

Les Nouvelles 100 % calédoniennes

Le journal quotidien des Calédoniens vient d'être racheté localement. *Les Nouvelles* appartenaient au groupe de presse Hersant depuis 1987 et, à part égale, à Bernard Tapie depuis janvier 2013. Le titre, ainsi que la radio locale NRJ, *Paru Vendu* et les imprimeries IRN et Pacifique Print sont désormais détenus en majorité (59 %) par la famille Jeandot, puis par la famille Montagnat (21 %) et à 20 % par Charles Lavoix.

La Calédonie décodée

Tout pour faciliter l'installation d'une entreprise sur le Caillou, c'est la raison d'être de Ellipse consulting. S'adressant principalement aux entreprises étrangères, la société sera naturellement présente lors de la prochaine conférence nickel organisée à Nouméa, en juillet prochain.

Ellipse consulting propose, depuis 2006, une large gamme de services professionnels dédiés aux organisations internationales. Grâce à ses connaissances et à son expérience des réalités auxquelles sont confrontées les entreprises internationales lors de leur installation en Nouvelle-Calédonie, son équipe multilingue de 17 personnes, présente sur Nouméa et Koné, sait trouver les solutions adaptées à chaque situation. Ellipse consulting comprend trois pôles d'activités en assistance au développement d'affaires, à l'installation locale et en services de relocation. Son rôle : faciliter l'établissement d'entreprises sur le territoire et offrir des services personnalisés (bureaux virtuels d'affaires, mise en relation d'entreprises et services de développement des affaires). Elle apporte également son appui grâce aux partenariats

© Ellipse Consulting

commerciaux développés avec une agence de recrutement local, des conseillers juridiques et des cabinets comptables. Et pour aider à l'installation des expatriés et de leurs familles, la société est compétente en matière de permis de travail, de cartes de résidence et de visas, mais aide aussi pour la recherche du logement, le déménagement et jusqu'au choix des établissements scolaires. Plus encore qu'une interface locale, Ellipse consulting, c'est une passerelle pour la Nouvelle-Calédonie.

Ellipse consulting : tél. Nouméa 25 15 66 - tél. Koné 42 45 15
info@ellipseconsulting.nc

Performances outre-mer conjugue mobilité, accompagnement et réussite

Créée récemment, Performances outre-mer est le résultat de l'association des compétences de Rébecca Miñana et de Sana N'Diaye. Destinée à faciliter les échanges avec la Métropole à travers la formation et l'emploi, la société est fondée sur un principe : l'accompagnement comme socle de réussite. Rencontre avec Rébecca, responsable sur le Caillou.

© Performances outre-mer

Rébecca Miñana et Sana N'Diaye ont créé Performances outre-mer en mars dernier.

***CCI info* : Comment est née Performances outre-mer ?**

Rébecca Miñana : L'histoire a commencé il y a trois ans. À cette époque, cela faisait déjà près de dix ans que je travaillais dans le domaine de l'insertion et de la formation et que je m'occupais de l'aide à la mobilité sur le territoire. Sana était, quant à lui, chef d'entreprise et se chargeait, notamment, de recruter des ultramarins pour la Métropole. Nous mettions chacun un point d'honneur à accompagner les personnes que nous formions ou que nous recrutions. Un jour, lors d'un de ses déplacements en Nouvelle-Calédonie, il a entendu parler de moi et s'est rendu compte que nos travaux respectifs étaient complémentaires et s'inscrivaient dans la continuité l'un de l'autre. Nous avons donc commencé à collaborer ensemble : lui en France, moi en Calédonie. Cela nous a amenés à créer, il y a quelques mois, Performances outre-mer.

Concrètement, quelles sont vos missions ?

Notre travail s'articule autour de trois axes. Le premier – celui de la formation – vise à permettre aux entreprises d'augmenter les compétences de leurs salariés par des formations liées à leurs besoins, soit sur le territoire, soit en Métropole. Nous prenons en compte la demande précise de notre client et nous nous occupons de tout gérer… C'est un service sur mesure ! Pour cela, nous travaillons en collaboration avec tout un réseau de professionnels, dont les qualifications sont très diverses. Ensuite, nous proposons un volet emploi.

En quoi consiste-t-il ?

Il s'agit de prendre en charge le recrutement et le suivi des demandeurs d'emploi calédoniens pour la Métropole. Sana me transmet les demandes d'emploi pour des secteurs comme la sécurité, l'hôtellerie ou la restauration qui viennent recruter outre-mer, faute de main d'œuvre. Je me charge de relayer ces demandes à nos partenaires, la Mij[1] ou le RSMA[2]. Une fois les candidats identifiés, nous organisons des sessions de recrutement, de formation et de préparation à la vie en Métropole, avant le départ, puis une fois en France. Enfin, notre dernier axe est l'accompagnement de ces salariés tout au long du processus. C'est le pilier de notre travail, que ce soit lors des formations ou après un recrutement.

Quelles valeurs ajoutées apportez-vous par rapport à des formations classiques ?

Nous ne proposons pas de formation à grande échelle pour pouvoir mettre l'accent sur le qualitatif. Qu'il s'agisse de la formation ou du recrutement, la personne est accompagnée de bout en bout. Dans le cas des formations, nous nous concentrons aussi bien sur l'aspect technique que sur l'aspect « employabilité ». En effet, bien souvent les formations n'abordent que l'aspect « savoir-faire » et ne prennent pas en compte la nécessité de connaissances plus générales sur l'entreprise. Nous, nous en faisons un gage de qualité pour pouvoir progresser au sein d'une société. D'autre part, que ce soit dans le cas de formation ou pour du recrutement, nous sommes présents à toutes les étapes et aidons à toutes les démarches… du billet d'avion à l'hébergement, en passant par le conseil et le suivi une fois en France.

[1] - Mij : Mission d'insertion des jeunes de la province Sud

[2] - RSMA : Régiment du service militaire adapté de Nouvelle-Calédonie, unité militaire au service de la jeunesse de Nouvelle-Calédonie.

Enfin des Docks disponibles à Ducos !
ACTIPÔLE DUCOS
Pôle d'Activités
Un Pôle de possibilités
- Choisissez votre surface, de 50 à 2500m²
- Développez l'activité que vous voulez : dock, local commercial, bureaux.
Un Pôle d'attraction
Au cœur de Ducos, bénéficiez d'un emplacement idéal. Facile d'accès (par Kaméré ou la rue Joule), agréable à vivre (dominant la baie de Koutio), sécurisé, ACTIPÔLE est LE nouveau pôle d'intérêt de Ducos.
Un Pôle de croissance
Emplacement, économies, synergie, fonctionnalité, modularité, tout est pensé pour favoriser la croissance de vos activités.
Fonctionnalités
Double accès, allées, parkings, locaux, sécurité tout a été pensé pour vous, pour faciliter votre travail. Opérationnel 24h/24, accessible 7j/7, ACTIPÔLE s'adapte à chacun. Entièrement sécurisé et clôturé le site est gardé jour et nuit.
Commercialisation
Réalisation
SPI
ACTIPÔLE DUCOS
17 bis rue Henri Simonin
16 rue Raymonde Rolly
Lot n° 24 Lotissement Ducos - Nouméa
RÉFLEX'IMMO
AGENCE IMMOBILIÈRE
Contactez Barbara
au 78 90 40

Bleu sépia, un interlocuteur de proximité

Bleu comme le lagon, sépia comme la terre riche en minerai, l'agence Bleu Sépia se veut une agence de communication à l'échelle humaine. Mais surtout à l'échelle de la province Nord. C'est ainsi que la structure, qui a vu le jour à Koné il y a sept ans, est en train de devenir « La Com du Nord ». Entretien avec Aurélie Le Digarher, 34 ans, chargée de faire décoller cette petite agence qui voit grand.

***CCI info* : Quelle est l'histoire de Bleu Sépia ?**
Aurélie Le Digarher : La société Bleu Sépia a été créée en 2006. Son activité première était à l'époque la reprographie. En 2012, la société a été reprise par trois associés ayant des activités diverses, parmi lesquels se trouvait Trait d'union, une agence de conseil en communication qui travaillait déjà régulièrement, depuis Nouméa, avec la province Nord. Tout de suite, une stratégie de développement a été mise en place autour de nouveaux secteurs. L'objectif : apporter un véritable conseil et service aux annonceurs de la province Nord, quels que soient leurs besoins. Création, conception d'identité graphique, flyers, brochures, campagne multimédia, audiovisuel, site Internet, signalétique, objets publicitaires… Nous sommes maintenant en mesure d'offrir à notre clientèle les mêmes services et la même qualité qu'à Nouméa.

La Com du Nord est-elle donc devenue la petite sœur de Trait d'union ?
C'est une agence du Nord, installée à Koné et qui opère avec des gens qui vivent en province Nord. Nous voulons être des partenaires quotidiens du formidable « boom » que connaît en ce moment la zone VKP. Nous nous adressons à toutes les entreprises et administrations de la province ayant des besoins en communication et qui sont à la recherche d'interlocuteurs de proximité. Cela dit, avoir des liens privilégiés avec l'agence Trait d'union Ogilvy est une garantie de qualité dont personne ne se plaint !

Un premier bilan ?
Nous avons repris une enseigne qui était quelque peu en sommeil, il a donc fallu relancer l'activité mais je crois qu'on peut dire, d'ores et déjà, que le bilan est positif. Grâce à la pépinière d'entreprises, nous avons pu facilement mettre en place notre projet et profiter de locaux agréables et bien conçus. Les gens du Nord ont maintenant des besoins avérés dans le domaine de la communication. Ils sont satisfaits de pouvoir disposer d'une structure adéquate sans avoir à se déplacer à Nouméa. Province, mairie de Koné, KNS, ou l'hôtel Koniambo font partie de nos premiers clients, mais nous avons également le plaisir d'être sollicités par des petits commerçants.

Sur quoi travaillez-vous en ce moment ?
À cause du nombre de constructions qui sortent de terre comme des champignons, il y a un grand besoin en signalétique que nous nous appliquons à satisfaire.

Comment voyez-vous l'avenir de l'entreprise à deux ans ?
Nous espérons profiter du développement de la région. Nous misons beaucoup sur l'arrivée de nouveaux médias tels que NCTV pour augmenter notre chiffre d'affaires et créer, à terme, un ou deux autres emplois.

Aurélie Le Digarher, de l'agence Bleu Sépia, résidente à la pépinière Initiative Nord.

initiative NORD
Des bureaux sont à louer à la Pépinière d'entreprises de Koné
Renseignez-vous auprès d'**Initiative Nord**
tél. 42 68 42 - ini@cci.nc

VOUS AVEZ UN INVENTAIRE ?
UNE RÉUNION ?
UN DOSSIER À FINALISER ?
PENSEZ AUX PACK LUNCHS DIRECTEMENT LIVRÉS SUR SITE !
OFFRE SPÉCIALE PACK LUNCH 950 F TTC*
Repas livrés avec pain, couverts & serviette jetables**
JACRÉGAL
Vos exigences dans nos recettes
* Quantité minimum de 5 repas
** Boissons disponible en option
AH 18-34
50, rue Charleroi - Vallée des Colons - 98800 Nouméa
Tél./Fax : 28 73 53 - Mobile : 77 47 53 - Email : jacregal@jacregal.nc

www.esl.nc
Vos collaborateurs ont besoin de faire des progrès rapides et durables en anglais?
ESL, le spécialiste des formations linguistiques à l'étranger!
✓ Réunion d'information à la CCI de Nouméa le 20/06 à 16h.
✓ Renseignements & inscription au 284174
✓ Service de conseil gratuit et personnalisé, assistance dans toutes les démarches d'inscription et suivi de vos dossiers de A à Z !
E·S·L SÉJOURS LINGUISTIQUES

ESL – Nouméa
4, rue Charbonneaux, Faubourg Blanchot
t 28 41 74 e noumea@esl.fr

PROVINCE SUD

Gestion des déchets

Les barèmes des contributions à la gestion des déchets pour les cinq filières réglementées (huiles usagées, pneumatiques usagés, véhicules hors d'usage, piles et accumulateurs ainsi que les batteries) ont été arrêtés. Ces barèmes sont applicables depuis le 1er janvier 2013.

Arr. n°381-2013/ARR/DENV du 21.02.13
JONC 8889 du 28.03.13

Céréaliculture

Une aide exceptionnelle peut être attribuée, en province Sud, aux céréaliculteurs pour la mise en culture de maïs, ainsi qu'aux coopératives céréalières gestionnaires des organismes de réception et de stockage des céréales présentant des difficultés financières, en raison du déficit des livraisons de maïs par les agriculteurs coopérateurs.

Dél. n°93-2013/BAPS/DDR du 25.03.13
JONC n°8895 du 16.04.13

NOMINATION

Fiscalité professionnelle

M. Éric Maria, inspecteur divisionnaire des finances publiques, a été nommé chef du Service de la fiscalité professionnelle de la Direction des services fiscaux.

Arr. n°2013-949/GNC du 23.04.13
JONC n°8899 du 25.04.13

Province Nord

M. Armand Apruzzese, commissaire délégué de la République pour la province Nord auprès du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, est remplacé par M. Michel Sallenave.

Arr. du 27.03.13
JONC n°8900 du 30.04.13

TOURISME

Mer

Deux nouvelles certifications professionnelles ont été créées sur le territoire : le guide de randonnées palmée subaquatique (GPRS) et le diplôme d'accompagnateur de canyonisme (DAC).

Arr. n°2013-635/GNC du 19.03.13
JONC 8887 du 21.03.13
Arr. n°2013-753/GNC du 26.03.13
JONC 8891 du 04.04.13

FORMATION

Accompagnateur pédestre

La CCI-NC a été habilitée à préparer au diplôme d'accompagnateur de sortie pédestre pour une durée de dix-huit mois. La formation est organisée en province des Îles Loyauté et, pour partie, en province Sud, pour un nombre maximum de dix-neuf candidats.

Arr. n°2013-811/GNC du 02.04.13
JONC 8893 du 11.04.13

TRANSPORTS

Transitaires

Le tarif de location des docks du hall des transitaires pour les usagers et concessionnaires du port autonome de la Nouvelle-Calédonie est fixé à 3 000 XFP/m² par semestre.

Arr. n°2013-843/GNC du 09.04.13
JONC n°8896 du 18.04.13

Aérien

Les entreprises de transport aérien public détentrices d'un certificat de transporteur aérien, ou disposant d'une licence d'exploitation en cours de validité [1], ainsi que les organismes de maintenance agréés doivent mettre en œuvre un système de gestion de la sécurité acceptable par l'autorité compétente [2] afin d'assurer une exploitation sûre et la navigabilité des aéronefs. Ces organismes font l'objet d'une surveillance par l'autorité compétente.

Arr . du 09.04.13
JONC n°8902 du 07.05.13

[1] - À l'exception des exploitants d'avions et d'hélicoptères dont l'activité principale n'est pas le transport aérien public international
[2] - Représentant de l'État pour les entreprises de transport aérien public détentrices d'un certificat de transporteur aérien ou disposant d'une licence d'exploitation en cours de validité et ministre chargé de l'Aviation civile pour les organismes de maintenance agréés.

PROTECTION DES REQUINS

La pêche, la capture, ou la détention des requins sont désormais formellement prohibées au sein de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie. Par conséquent, la découpe, le transport, la commercialisation, l'exposition à la vente et la vente, l'achat et l'exportation de requin sont interdits. Cela concerne notamment les articles de bijouterie ainsi que le *shark-finning*[1] ». De manière plus globale, toute perturbation intentionnelle des requins, quelle qu'elle soit, est proscrite. Des dérogations peuvent néanmoins être accordées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour la récolte de requins ou parties de requins à des fins scientifiques, dans le but de reconstitution de stock ou mise en élevage. Ces exceptions sont établies sur la base de demandes écrites faisant mention des espèces et du nombre d'individus sollicités, ainsi que des périodes et des zones de prélèvement définies.

Arr. n°2013-1007/GNC du 23.04.13
JONC n°8903 du 09.05.13

[1] - Mutilation par l'enlèvement des nageoires ou parties des nageoires.

TAUX DE L'USURE AU 1E TRIMESTRE 2013

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES
(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament ..... 8,09 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans ..... 3,75 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans ..... 5,29 %
- Découverts en compte ..... 13,37 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans ..... 5,03 %

PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte ..... 13,37 %

PRÊTS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe ..... 5,43 %
- Prêts à taux variable ..... 5,01 %
- Prêts relais ..... 5,55 %

Autres crédits

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 F ..... 20,29 %
- Entre 357 995 F et 715 990 F ..... 16,25 %
- Supérieurs à 715 990 F ..... 11,48 %

Découverts en compte, crédits renouvelables, achats et ventes à tempérament, prêts viagers hypothécaires

- Entre 181 862 F et 357 995 F ..... 19,58 %
- Entre 357 995 F et 715 990 F ..... 16,75 %
- Supérieurs à 715 990 F ..... 13,11 %

INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

2013 ..... 0,04 %
2012 ..... 0,71 %
2011 ..... 0,38 %
2010 ..... 0,65 %
2009 ..... 3,79 %

TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 8,25 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION

Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1er janvier 2007, les loyers des locaux à usage d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).
IRL mars 2013 : 118,53. / IRL avril 2013 : 118,74.
Pour tout renseignement, contacter la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 – dae@gouv.nc

INDICE ET TAUX

- Prix avril 2013	104,86 %
- Inflation avril 2013	+0,30 %
- Prix avril 2013 hors tabac	104,71 %
- Inflation 2013 hors tabac	+ 0,30 %

SALAIRE MINIMUM GARANTI (DEPUIS LE 1ER MARS 2013)

- SMG horaire	899,32 F
- SMG mensuel	151 985 F

SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1ER MARS 2013)

- SMAG horaire	764,63 F
- SMAG mensuel	129 189 F

FEUILLE DE PAIE

LES PLAFONDS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2013

- Plafond Cafat	349 400 F
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	490 700 F
- Tranche 2 (jusqu'à 5 073 500 F CFP)	490 701 F
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat) Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 – Article 2	294 900 F
- Plafond Formation professionnelle Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	349 400 F

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

ÉVOLUTION DU BT21

	2012	2013
Janvier	96	101,34
Février	96,23	101,30
Mars	98,43	101,29
Avril	98,67	101,44*
Mai	99,01	
Juin	99,16	
Juillet	99,18	
Août	99,20	
Septembre	99,54	
Octobre	100,15	
Novembre	100,02	
Décembre	100	

(*) = indice provisoire.
Attention, index BT21 rénové (voir www.isee.nc ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - doc@cci.nc). Base 100 : décembre 2012.

La CPS, une contribution de taille pour le Pacifique

Depuis 66 ans, le Secrétariat général de la communauté du Pacifique (CPS) met tout en œuvre pour contribuer à la croissance économique et améliorer les conditions de vie des populations océaniennes. Retour sur une politique de soutien au développement économique aux multiples facettes.

Fondé en 1947, le Secrétariat général de la communauté du Pacifique, dont le siège se situe à Nouméa, est une organisation internationale qui œuvre dans de nombreux domaines. Au travers de plus de 250 projets, elle contribue au développement des vingt-deux États et territoires insulaires membres et au renforcement des compétences techniques et professionnelles de leurs populations. L'un de ses principaux objectifs : favoriser une croissance économique durable. Ainsi, l'organisation met en place de nombreux dispositifs de soutien, principalement dans les domaines de l'agriculture et de la pêche. « *Nous souhaitons favoriser la création de richesse dans la zone Pacifique,* explique Jean-Noël Royer, chargé de communication à la CPS. *Notre politique repose sur une aide et un accompagnement des pouvoirs publics océaniens et des entreprises du secteur privé. Cette aide est généralement demandée directement par les pays membres et peut se faire aussi bien au niveau national et régional, qu'international.* »

Améliorer les rendements

Le premier axe de soutien au développement économique consiste à apporter une assistance technique. Pour cela, la CPS élabore des plans de gestion destinés à améliorer les niveaux de production tout en préservant les ressources. « *Dans le domaine de la pêche, nous travaillons avec les producteurs de la zone pour les aider à améliorer leur rendement. Nous leur proposons une aide logistique, qui peut se décliner sous forme de conseils, de formation, ou d'études de marché*, raconte Olivier Auguin, conseiller en planification. *L'idée est, bien évidemment, de travailler en collaboration avec eux pour favoriser la production locale. Ensemble, nous avons, par exemple, mis en place des systèmes de concentration de poissons qui leur permettent de parvenir à une pêche à la fois plus importante et moins coûteuse, synonyme de développement économique.* »

La formation, pierre angulaire du développement

Que ce soit dans les secteurs de l'agriculture ou de la pêche, les plans de gestion mis en œuvre par la CPS prévoient également un volet formation, préalable nécessaire à tout projet de développement économique durable. Ainsi, des ateliers sont régulièrement organisés à destination des acteurs institutionnels du développement des différents États et territoires. À charge pour eux, ensuite, de transmettre ces connaissances au niveau local. « *L'objet de ces modules est de former en apportant des conseils et des informations, mais aussi les compétences nécessaires pour évaluer, par exemple, les stocks de poissons et faire des prévisions économiques nécessaires à la croissance* », précise Olivier Auguin.

Des enjeux économiques ciblés

Atout certain pour l'essor économique de la zone, la politique de soutien au développement de la Communauté du Pacifique comprend également une partie recherche. L'organisme est, en effet, régulièrement mandaté pour mettre en place des études destinées à améliorer les situations économiques, que ce soit au niveau régional ou national. « *Nous mettons tous les moyens en œuvre pour lancer ces études qui nous aident à mieux cerner les enjeux de développement. Leurs résultats permettent ensuite aux pays d'agir en fonction, dans le but de préserver au mieux leurs intérêts sur le long terme* », conclut Olivier Auguin.

La formation aux techniques de pêche, un volet important de l'action de la CPS.
© CPS

La CPS en quelques chiffres

26 États membres, dont 22 États et territoires insulaires océaniens et 4 États métropolitains fondateurs

3 grands objectifs :
- le développement économique durable
- le développement humain
- l'amélioration et la gestion de l'environnement

22 secteurs d'activité, regroupés en 7 grandes divisions :
- les ressources marines
- les ressources terrestres
- la santé publique
- le développement économique et les infrastructures
- le développement humain et l'éducation
- les statistiques pour le développement
- la division Sopac pour les risques et l'assainissement

OPT Nouvelle-Calédonie

Service disponible à partir de 100 exemplaires.
Renseignements dans votre agence ou auprès des Commerciaux Courrier Entreprises
au 26 79 34 ou 26 79 35 - commercial.courrier@opt.nc

www.opt.nc

Le monde à portée de main

Formations aux métiers de l'industrie

© C. Qunetin - gouv.NC

Un secteur en haute tension

Les organismes de formation prônent une meilleure anticipation des besoins de l'industrie. Les entreprises rêvent d'une offre plus riche et mieux adaptée. Difficile de trouver le juste équilibre. Pourtant les attentes en main d'œuvre qualifiée sont nombreuses, en particulier dans le domaine de la maintenance industrielle. L'ouverture du pôle de Bourail pourrait changer la donne.

Livrés à la mi-avril par l'Institut pour le développement des compétences en Nouvelle-Calédonie (IDCNC), certains chiffres parlent d'eux-mêmes : 1234 nouvelles offres dans le secteur de l'industrie en 2012 pour "seulement" 912 nouveaux demandeurs d'emploi. Dans ce domaine, un peu à contre-courant, le vivier ne couvre toujours pas les besoins. « *Un décalage arithmétique, auquel s'ajoutent un décalage géographique – tout le monde n'a pas envie d'aller travailler à Goro ou Vavouto – et surtout un décalage qualitatif* », selon l'analyse de Laure Cros, chargée d'études à l'IDCNC.

L'industrie calédonienne, et pas seulement son volet métallurgique, a de gros besoins en maintenance, en particulier de techniciens supérieurs expérimentés, qu'elle ne parvient pas à assouvir. Pas de problème pour recruter à des niveaux CAP ou bac professionnel, mais au-delà, ça coince ! « *Ce qui nous amène à embaucher quelques ingénieurs en Métropole, alors que notre objectif à terme est de compter 2/3 de cadres calédoniens* » (50 % aujourd'hui, ndlr), indique Étienne Court, directeur des relations et des ressources humaines à la SLN.

Côté formation initiale sous statut scolaire, si trois lycées professionnels – Augustin-Ty à Touho, Petro-Attiti à Rivière-Salée et Marcellin-Champagnat à Païta – forment, en trois ans, à des bacs pro, le lycée polyvalent Jules-Garnier fait figure d'exception. Il propose des bacs pro, technologiques, et des BTS (maintenance industrielle, électrotechnique, assistance technique d'ingénieur) en deux ans après le Bac. « *Je reçois chaque semaine des appels d'agences d'intérim ou de grosses sociétés souhaitant embaucher des BTS,* affirme Joël Liabœuf, chef de travaux. *Mais je ne peux y répondre. À peine diplômés, nos jeunes trouvent un travail.* »

Prévoir, un exercice délicat

En matière de formation initiale professionnelle, Koniambo Nickel a façonné depuis 2008 plus de 400 stagiaires dans le cadre de ses formations préalables à l'embauche (FPAE), cofinancées par la province Nord et le gouvernement. Soit un budget de plus de 300 millions de francs rien que pour l'année 2012. Ces actions étaient destinées à former des opérateurs en maintenance industrielle, pour la centrale électrique, l'usine, le port et la mine.

De son côté, la SLN a consacré 90 000 heures (+ de 6 % de la masse des rémunérations) et un budget de près de 600 millions à son plan de formation en 2012. Ainsi, 1 700 personnes (87 % des effectifs) ont bénéficié au moins d'une formation, pour une moyenne de quelque 40 heures par stagiaire, comme Yoric, mécanicien à l'affinage à Doniambo. « *Je m'inscris au moins à une formation par an, sinon à deux ; c'est comme ça que j'ai pu améliorer mes connaissances personnelles en hydraulique ou en alignage.* »

Ces modules de perfectionnement, généralement assez courts, tous les salariés calédoniens n'ont pas la chance d'y accéder. Le patron d'une entreprise de moins de dix

© C. Quinetin - gouv.NC

DES « CERTIF DE QUALIF » SUR LES RAILS

Conçu à l'initiative d'entreprises d'une même branche d'activité pour répondre aux attentes des employeurs, le certificat de qualification professionnelle (CQP) est un diplôme, délivré par une commission paritaire, qui s'adresse aussi bien aux salariés qu'aux demandeurs d'emploi. La Finc, avec l'appui technique de la DFPC, est en train d'en mettre un en place en plasturgie (industrie de transformation des matières plastiques), la CGPME porte un projet de CQP cordiste et le Medef-NC, sous l'impulsion de l'AMD, a initié de son côté un CQP hygiène et sécurité. Le Medef-NC a déjà contribué à instaurer plusieurs CQP, dont celui de technicien de maintenance d'engins miniers et de matériels de travaux publics en 2011.

Chiffres clés

- **2 751 entreprises** dans le secteur industriel, dont 2 505 de moins de 10 salariés (au 1er avril 2013).
- **12 281 salariés** dans l'industrie (près de 20 % des salariés du privé) dont 9 285 dans les industries manufacturières et 1 556 dans les industries extractives fin 2012.
- **Près de 1 poste offert sur 5** en 2012 dans les métiers de l'industrie et de l'installation/maintenance (respectivement 11 % et 8 % du total des offres d'emploi), dont la moitié à Voh et Yaté.
- **55 métiers en tension** (plus de nouvelles offres que de nouveaux demandeurs d'emploi) dans l'industrie et 13 en installation/maintenance en 2012.
- **96 métiers porteurs** (réels besoins en main d'œuvre) en 2012, dont 1/4 des 94 métiers recensés dans l'industrie parmi lesquels 16 considérés comme « très porteurs ».
- **100 personnes formées dans le secteur de l'industrie** (136 pour la mine) sur un total de 1 871 stagiaires (commandes de la DFPC en 2012).
- **72 étudiants diplômés** chaque année des 3 BTS de Jules-Garnier.

(Sources : IDCNC, ISEE et DFPC)

salariés ou le "petit" sous-traitant dépendant de son donneur d'ordre, s'avouent moins préoccupés par sa gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) – un exercice jugé par tous très complexe – que par celle de leur quotidien. Pas simple de dégager du temps et d'anticiper sur plus de trois mois. Raison pour laquelle la CGPME porte le projet d'un fonds d'assurance formation qui *« par la mutualisation des ressources des cotisations de toutes les entreprises et en abandonnant progressivement le 0,7 %, permettra aux petites entreprises de développer, elles aussi, des actions de formation pour leurs salariés »*, comme l'explique Xavier Benoist, conseiller technique de la fédération patronale.

Besoins structurels et commandes conjoncturelles

L'accès aux formations est également l'une des priorités de l'Association maintenance durable. Cette grappe d'entreprises, qui regroupe 42 TPE/PME, aide les structures locales à monter en compétences et à accéder aux marchés de la maintenance industrielle et fait remonter d'une seule voix leurs besoins. Elle a notamment mis en place une mutualisation des offres de formation. Explications de Sylvie d'Ussel, animatrice de l'AMD : *« Ce système permet d'accéder à n'importe quelle formation organisée, et à un moindre coût, la session étant complétée par les salariés d'autres entreprises adhérentes »*.

De son côté, la DFPC consulte tous azimuts avant d'établir sa programmation annuelle. Objectif, *« vérifier qu'elle colle aux besoins structurels en main d'œuvre qualifiée »*, précise Magali Lombardo, responsable de projet de formation. *Puis, elle passe commande d'un certain nombre de métiers « en donnant la priorité à des formations diplômantes »*. La programmation 2014 vient d'être lancée. S'y ajouteront, au fil de l'eau, des commandes conjoncturelles. Pour 2013, les sessions démarreront en septembre, une fois installé le très convoité plateau technique de Bourail (lire encadré).

Reste une question cruciale : en amont, l'anticipation des besoins est-elle optimale ? La manœuvre s'avère souvent périlleuse, notamment pour les structures de taille imposante, obligées de jongler entre souhaits d'évolution personnelle, expressions des services techniques, optimisation des compétences et schémas de remplacement, alimentation du plan de formation et traduction finale des gestionnaires RH. Sans parler des glissements de calendrier, retards d'exploitation, démissions, départs précipités à la retraite et autres imprévus.

© C. Quinetin - gouv.NC

PÔLE D'EXCELLENCE À BOURAIL

Financé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le pôle d'excellence sectoriel industrie de Bourail ouvrira en septembre 2013. Il accueillera un plateau technique de 1 200 m² installé à l'ETFPA et disposera d'une capacité d'hébergement de 120 personnes (60 hommes, 60 femmes). *« Nous avons créé des comités techniques (travail des métaux, procédés, maintenance industrielle), puis traduit en formations ce qui était nécessaire pour les entreprises, et tracé une carte des métiers sur presque dix ans »*, explique Magali Lombardo, de la DFPC. Durant plusieurs mois, des formateurs de l'ETFPA seront entourés d'experts venus de l'extérieur. Mais à Bourail, les autres organismes seront les bienvenus : c'est le principe d'un plateau technique qui pourrait abriter des plates-formes de formation communes et que tous, formateurs et industriels, attendent avec impatience. À l'image d' Amanda Bao de l'IRA Pacific : *« Pour faire de la maintenance corrective sur une machine, elle doit être en panne ou mise à l'arrêt. Là, les stagiaires pourront se faire la main et commettre des erreurs sans conséquences sur les lignes de production ou les installations »*. Six formations destinées aux demandeurs d'emploi, pour la plupart de niveau V, inaugureront le pôle. Elles préparent aux métiers de conducteur d'installations et de machines automatisées, électromécanicien de maintenance industrielle, métallier industriel, technicien de maintenance industrielle, technicien de production industrielle et tuyauteur industriel. En bénéficieront 72 personnes pour un total de 7 175 heures.

Répartition des salariés par grand secteur d'activité

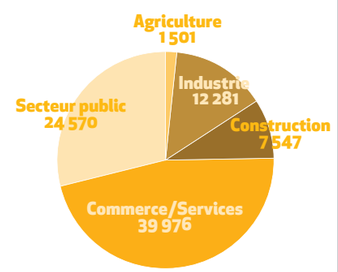

(au 31 décembre 2012 – Source : Isee/Cafat)

« La principale difficulté est d'adapter notre planification en tenant compte de la prévision d'embauche et des décalages dus aux phases de construction et de démarrage, avoue Priscilla Reneze-Emery, chef du service développement des compétences à Koniambo Nickel. *Nous devons donc faire preuve de flexibilité dans nos prévisions afin de former notre personnel dans les temps, c'est-à-dire ni trop tôt, ni trop tard. »*

« Une vraie prise de conscience »

Autre défi : expliquer aux salariés que formation ne rime pas avec punition, mais constitue une opportunité de monter dans l'ascenseur de la promotion sociale. *« La problématique de l'anticipation est un enjeu très important pour les industriels*, note Amanda Bao, responsable de l'antenne locale de l'Institut de régulation et d'automation, IRA Pacific, service du pôle formation de la CCI. *S'ils n'arrivent pas à mieux définir leurs besoins en formation, tout le monde est perdant, eux les premiers. »* Reste à savoir si les formations correspondent réellement aux besoins. Aux entreprises jugeant les BTS de Jules-Garnier trop peu spécialisés, Joël Liabœuf répond : *« Nos jeunes sont régulièrement plongés en milieu professionnel : 22 semaines pour les bacs pro, huit semaines pour les BTS. On ne peut pas demander à l'Éducation nationale de former des gens immédiatement opérationnels, ni lancer un BTS SLN ou Vale ! »*.

« Depuis quelques années, on sent de la part des organismes de formation une vraie volonté de s'améliorer, et chez le gouvernement et la DFPC une vraie prise de conscience », témoigne Isabelle Chimenti, chef du service formation et optimisation des ressources humaines à la SLN. Pour Dominique Lefeivre, co-président du Medef-NC, *« […] l'idée qui consiste à ne déployer les moyens publics que sur les demandeurs d'emploi, laissant ensuite à la charge des entreprises la formation des salariés et les contrats spécifiques […], doit être revue à l'aune de la taille de notre territoire et de notre tissu économique composé majoritairement de TPE/PME. […] »*. Xavier Benoist, lui, en appelle à l'union sacrée : *« Chacun doit mettre les mains dans le cambouis pour développer des outils structurés et adaptés et aider nos salariés à progresser. Il est grand temps de fédérer toutes les capacités »*.

Créer des passerelles et mieux communiquer

Dernier obstacle à surmonter, et pas des moindres, ce que Martine Lagneau, co-présidente de la Finc, appelle *« l'incompréhension totale des jeunes vis-à-vis du monde*

© C. Quinetin - gouvNC

de l'entreprise ». « L'industrie n'est pas toujours une branche qui attire, beaucoup y viennent parce qu'il y a plus de travail ici qu'ailleurs, précise-t-elle. *Mais, en arrivant, de nombreuses personnes sont souvent complètement déconnectées ! Il nous faut créer des passerelles entre organismes de formation et employés des industries. »* Selon Étienne Court, directeur des relations et ressources humaines de la SLN : *« Lors des visites organisées, beaucoup de jeunes qui percevaient cette entreprise comme un peu ringarde, avec beaucoup de poussière, se sont rendu compte qu'il y avait certes un peu de poussière, mais également tout un tas de technologies modernes et attractives ».*

C'est vrai, l'industrie ne bénéficie pas toujours d'une image très positive, notamment auprès des jeunes filles qui représentent moins de 5 % des effectifs des filières technologiques ou professionnelles. Malgré les partenariats tissés par les industriels avec Jules-Garnier ou l'université, il apparaît encore nécessaire de mieux communiquer, à tous les niveaux, afin de valoriser ces débouchés. *« Certes, il n'existe pas un panel de formations immense, mais en créant des formules adaptées au contexte local, on va dans le bon sens,* conclut Hervé Scholasch, formateur à l'IRA Pacific. *Je croise des stagiaires curieux, qui ont envie d'apprendre, de vraies compétences existantes et en devenir. »*

Construction, bâtiment et travaux publics

(Unité : nombre)

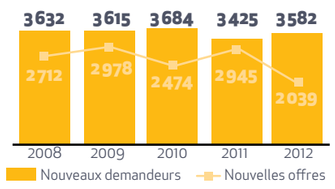

Industrie

(Unité : nombre)

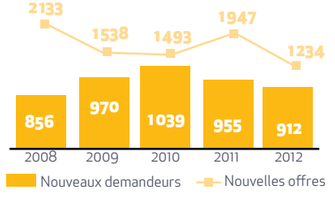

L'industrie est le secteur d'activités qui compte le plus de « métiers en tension ». Le seul où les nouvelles offres excèdent régulièrement le nombre de nouveaux demandeurs d'emploi : 1 234 contre 912 en 2012. À titre de comparaison, le vivier couvre largement les besoins dans le domaine de la construction et du BTP.

(Source : Observatoire IDCNC)

DESTINATION L'USINE DU NORD

Mandatée par Koniambo Nickel, l'IRA Pacific a lancé, fin 2012, une formation de neuf mois conduisant à deux certificats consulaires de technicien de maintenance en mécanique et de technicien de maintenance en électricité et instrumentation (niveau IV). Cofinancée à parts égales par Koniambo Nickel, la province Nord et la Nouvelle-Calédonie, elle répond aux besoins en sous-traitance de l'industriel et à sa volonté d'accompagner les entreprises locales dans la montée en compétences de leurs personnels. Avec l'aide de la grappe AMD, de la Somainko* et des psychologues du travail de la DFPC, une longue phase de sélection s'est déroulée à Koumac, Poindimié, Canala, Koné et Nouméa. À l'arrivée, 25 demandeurs d'emploi bacheliers ont été recrutés : 19 du Nord et 6 des Loyauté, âgés de 19 à 33 ans. Après une remise à niveau initiale de trois mois à Bourail et un stage d'une semaine au sein de Koniambo Nickel, les stagiaires se sont envolés en mars pour cinq mois en Métropole. Direction l'Afpa** de Lyon pour les 13 mécaniciens, l'IRA d'Arles pour les 12 électriciens instrumentistes. Ils reviendront en août pour quatre semaines de stage chez un des sous-traitants de Koniambo Nickel, avant un entretien avec un jury professionnel destiné à valider l'ensemble de leur parcours. Ces nouveaux techniciens intégreront alors, dans la foulée ou un peu plus tard, les rangs de la Somainko, ou de plus modestes sociétés, membres de l'AMD.

© KNS

La formation conduite par l'Ira Pacific pour Koniambo Nickel a débuté par 3 mois de remise à niveau initiale à Bourail.

*Société de maintenance du Koniambo (51 % Endel/Socometra, 34 % SAS Vavouto, 15 % Sofinor)
**Association nationale pour la formation professionnelle des adultes

Média

Blogs à part

Fondateur de l'ESN[1] Ubiquitic, François Nonnenmacher est également l'auteur d'un ouvrage de référence sur les blogs d'entreprise. Il évoque avec nous les atouts de cet outil en matière de communication professionnelle.

***CCI info* : Qu'est-ce qu'un blog d'entreprise ?**

François Nonnenmacher : Le terme, même si c'est le titre de mon ouvrage *(Blogueur d'entreprise, ndlr),* est quelque peu incorrect. Il serait plus adéquat de parler de blog professionnel ou de blog "métier". Un avocat qui tient un blog dans lequel il évoque son travail tient un blog professionnel tout aussi bien qu'un chef d'entreprise.

En quoi un blog professionnel se différencie d'une page d'entreprise Facebook ou d'un compte Twitter ?

Tout d'abord, l'un n'empêche pas l'autre. La communication professionnelle peut emprunter plusieurs voies, aucune n'excluant l'autre. Pour des raisons différentes, un professionnel, chef d'entreprise, commerçant ou entrepreneur, peut objectivement privilégier Facebook, Twitter, un site web "institutionnel", l'emploi d'une newsletter ou la tenue d'un blog, pour ne parler que de médias numériques. Mais il existe néanmoins une différence fondamentale avec Facebook ou Twitter qui restent des véhicules de communication "fermés" dont on ne maîtrise pas l'outil, la plate-forme d'emploi. Avec un blog, on est en quelque sorte chez soi, on reste maître de ses données, de ses archives.

Dans quelles circonstances convient-il de privilégier l'emploi d'un blog ?

Littéralement, weblog peut se traduire par journal sur le web. Tenir un blog, ce n'est pas Twitter ! Il faut donc être en mesure de produire un contenu éditorial, avoir des histoires à raconter. Ce qui signifie également qu'il faut savoir écrire. Avant de se lancer dans l'aventure, il faut bien avoir à l'esprit que cela demande un investissement personnel important. Les moteurs de recherche sont à l'affût de fraîcheur et seules des contributions régulières et fournies peuvent assurer à un blog professionnel un réel retentissement.

Que diriez-vous à des professionnels qui veulent se lancer?

Le meilleur conseil que je puisse donner est d'aller consulter des blogs du même secteur d'activité. Je recommanderais également aux apprentis blogueurs qui souhaitent utiliser des services clés en main de s'assurer préalablement qu'ils resteront maîtres de leurs données. Une communication professionnelle ne peut pas être l'otage d'un prestataire…

[1] - ESN : Entreprise de services numériques

Dumez
PARTENAIRE DE VOS PROJETS, DE L'ÉTUDE À LA RÉALISATION.
Terrassement généraux • Travaux routiers • Génie-civil • Travaux portuaires • Viabilisation de lotissements
RT1 Auteuil • Dumbéa • BP2086 • 98846 Nouméa Cedex
Tél : 41 40 40 • Fax : 41 13 68
Mail : entreprisedumez-caledonie@dumez.nc
CATERPILLAR
DUMEZ GTM CALEDONIE

Haro sur la consommation d'énergie

La CCI, l'Ademe et la Dimenc ont lancé mi-mars une opération à destination des entreprises. Leur ambition : diminuer leurs factures à travers un pré-diagnostic énergie. Une démarche responsable qui attire l'attention sur les postes énergivores et les préconisations à suivre. Explications.

La maîtrise des consommations d'énergie est une priorité de la Nouvelle-Calédonie. C'est dans cette dynamique que le pré-diagnostic énergie a été proposé à dix entreprises locales. Une opération pilotée par la CCI et le Comité territorial pour la maîtrise de l'énergie, financée par le gouvernement et l'Ademe. *« Nous avons ciblé les entreprises de moins de 50 salariés. Celles qui ont répondu, pour la plupart, exercent dans le secteur agro-alimentaire »*, souligne Matthieu Ladiesse, conseiller développement durable à la CCI.

Un potentiel d'économie

L'objectif du pré-diagnostic énergie est de dresser une première évaluation du potentiel d'économie d'énergie envisageable, mais aussi mettre en lumière des pistes d'amélioration et réaliser rapidement des actions de maîtrise des consommations. *« La consommation d'énergie est une charge onéreuse pour les industriels. Le pré-diagnostic leur offre la possibilité d'une amélioration de son utilisation. C'est une première approche qui vise à réduire leur facture énergétique mais aussi à les inciter à s'engager durablement dans un système de gestion et de suivi »*, indique Matthieu Ladiesse.

Une analyse au cas par cas…

Les infrastructures des dix entreprises ont été visitées pendant une demi-journée ou une journée pour collecter toutes les informations nécessaires à l'audit. *« Nous avons analysé les factures de consommation pour vérifier si les abonnements étaient correctement dimensionnés par rapport aux besoins. Nous avons rencontré les chefs d'entreprise et les responsables techniques afin de comprendre les process de fabrication et le fonctionnement des équipements, et pris en compte l'éclairage, la climatisation, la zone du froid ou encore les installations bureautiques »*, explique Adrien Strzyzewski du bureau d'études Capse, chargé des pré-diagnostics énergie.

Suivies de préconisations

Une fois toutes ces données récoltées, le bureau d'études effectue un recollement énergie. Les calculs couplés aux hypothèses d'utilisation des bâtiments et de leurs équipements témoignent de la répartition énergétique des consommations des entreprises. *« Nous nous attachons à mettre en lumière les secteurs énergivores, puis à préconiser des pistes d'amélioration à plusieurs niveaux »*, poursuit Adrien Strzyzewski. Des pistes qui peuvent être comportementales – éteindre la climatisation, changer de modes opératoires – ou qui demandent des investissements plus ou moins importants – remplacer un compresseur, un système d'éclairage obsolète, des groupes froids – dont le retour sur investissement varie entre deux et dix ans.

À la fin de l'opération, chaque entreprise se verra remettre le rapport détaillé du pré-diagnostic énergie ainsi qu'une information sur les aides financières permettant les investissements à réaliser, si elle le souhaite. *« Une réunion bilan regroupant les dix entreprises sera effectuée ensuite afin de présenter le rapport global de l'opération, de mettre en avant les bonnes pratiques, de souligner les points faibles et de créer une synergie entre elles »*, conclut Matthieu Ladiesse. Des résultats à suivre.

LES ENTREPRISES PARTICIPANTES

- Tennessee Farm
- Azur Piscine
- SIEM Eaux du Mont-Dore
- La Française
- La Périgourdine du Pacifique
- Pacific Tuna
- Sud Glaçons
- Goodman Fielder
- La Biscuitière
- Boulangerie SCEB

© D.R.

La Française, une des dix entreprises engagées dans une démarche de réduction des dépenses énergétiques.

Nouvelle-Crédélonie ?
NON
tout n'est pas perdu
COMMANDO NC Photo : Eric Dell'Erba
ACOTRED VOUS ACCOMPAGNE DANS LA GESTION DE VOS DÉCHETS AU QUOTIDIEN.
UN REGROUPEMENT de professionnels spécialisés dans la collecte, le traitement et le recyclage des déchets dans le respect de la législation et de l'environnement.
LES COMPÉTENCES EN GESTION des déchets, dans les secteurs : industriel, commercial, institutionnel et résidentiel.
L'EXPERTISE au service des différentes filières.
LE SAVOIR-FAIRE à votre disposition pour assurer la RESPONSABILISATION DE TOUS.
LA NOUVELLE-CALÉDONIE PROPRE POUR LONGTEMPS...
PROVINCE NORD
PROVINCE SUD
Site : www.acotred.nc
E-maill : contact@acotred.nc
Tél. : 24 82 00
ACOTRED PACIFIQUE
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS PACIFIQUE

Tontouta Services

• Espaces verts • Ramassage déchets

Tontouta Services : BP 24 - 98 840 Tontouta - Tél/Fax : 35 11 40 - GSM : 78 11 67

La compta sans tracas

Parfois un peu délaissée, la comptabilité est pourtant un élément clé pour 100 % des entreprises, quelle que soit leur taille. Oui, mais voilà, quand on n'est pas comptable, il est parfois difficile de jongler entre les chiffres, les factures et les opérations en tout genre. L'objectif des formations de comptabilité générale : vous simplifier la vie.

Que l'on soit employé d'une petite entreprise ou au sein d'un grand groupe possédant son propre service « compta », il arrive toujours un moment où l'on doit effectuer une démarche administrative ou comptable. Enregistrer une facture, établir un bon de commande, ou tout simplement gérer les relations avec son cabinet comptable n'est pas toujours aisé. Aussi connaître – et comprendre – les règles de base de la comptabilité peut rapidement devenir indispensable !

Faciliter et alléger le travail à tous les échelons

L'objectif premier de la formation « comptabilité générale » est de fluidifier les relations avec les comptables en allégeant le travail quotidien. « *Cette formation est très utile, notamment dans le cas de petites entreprises qui n'ont pas de « service compta » au sein même de la société et qui externalisent via des cabinets extérieurs*, explique Nicolas Guillier, ancien professionnel de la banque et formateur en comptabilité et finance. *De nos jours, la plupart des salariés ont toujours une part de comptabilité ou d'administratif dans leurs tâches quotidiennes. Acquérir les bases permet de faciliter les étapes en amont, et simplifie les relations avec les comptables.* »

Une formation sur trois niveaux

Destinée à faire apprendre les bases de la comptabilité en quelques heures, cette formation pratico-pratique se décline sur trois niveaux, adaptés à toute personne novice en la matière. « *Le premier niveau aborde les grands principes de la comptabilité générale. On y apprend, par exemple, comment enregistrer des factures, établir un devis, gérer la trésorerie et collaborer avec les banques… des bases nécessaires dès lors qu'on a à traiter avec des clients !*, précise Nicolas Guillier. *Le deuxième niveau s'inscrit dans la continuité et nécessite, par conséquent, les prérequis de base. Il s'agit d'une formation plutôt destinée à la personne qui sera amenée à gérer plus en profondeur des opérations financières spécifiques ou de l'administratif plus poussé, comme le traitement des fiches de paie ou l'établissement des bilans de l'entreprise. Enfin, le niveau 3 est une mise en application informatique des bases acquises. De fait, il ne faut pas négliger qu'aujourd'hui, ce suivi passe forcément par des ordinateurs ! On apprend donc aussi à traiter les informations recueillies sur des logiciels aussi bien de comptabilité générale que plus spécifiques à la Calédonie.* »

CONSULTEZ LE CATALOGUE 2013

Plus de 130 modules, dont une vingtaine de nouveautés, sont disponibles dans des domaines de compétences indispensables au monde professionnel : management, ressources humaines, bureautique, informatique, internet, et secrétariat, mais aussi sécurité, hygiène qualité, droit et réglementation… À noter parmi les innovations 2013 : des formations commerciales en marchandisage et en techniques de vente et relations clients ainsi qu'en développement personnel.

Le catalogue 2013 est en ligne sur http://fpc.cci.nc

Stage

La comptabilité générale (niveau 2)
26 et 27 juin 2013
Durée : 15 heures
Coût : 51 500 XPF par participant

Objectifs

Acquérir la maîtrise des opérations particulières de la comptabilité.

Public

Personne ayant suivi le module « La comptabilité générale - Niveau 1 » ou ayant un niveau équivalent.

Contenu

- Opérations particulières
- Les relations avec le personnel et les organismes sociaux
- Les opérations de trésorerie
- Les opérations d'investissement
- Les opérations de financement
- Les opérations en devises
- La comptabilité dans ses principes

Formation professionnelle continue de la CCI
15 bis, rue de Verdun
Tél. 24 31 15 – fpc@cci.nc
Site : fpc.cci.nc
Responsable : Brigitte Deseille
Conseil en formation : Sylvie Galmiche

Gestion de stock
Testez vos connaissances

Et si on parlait gestion de stock ? Trop facile ? Il suffit de poser les articles dans un coin et d'attendre le moment de leur vente. Ce n'est peut-être pas si simple. Vérifiez un peu votre niveau de maîtrise, le bon fonctionnement de votre entreprise en dépend !

1 Le stock est un élément mineur dans la gestion d'une entreprise.
a. vrai
b. faux
c. ça dépend de son activité

2 Jusqu'à quel pourcentage des actifs de l'entreprise peut représenter le stock ?
a. 20 %
b. 60 %
c. 120 %

3 Il n'y a qu'un seul type de stock
a. vrai
b. faux, il existe 2 types de stock, les bons et les mauvais
c. faux, il existe plus de 2 types de stock

4 Les objectifs d'une bonne gestion de stock, c'est :
a. occuper l'aire de stockage au maximum !
b. maintenir un équilibre entre le coût du stock et la satisfaction du client
c. ne jamais tomber en rupture de stock

5 Pour bien connaître son stock, il faut faire l'inventaire physique :
a. tous les jours, c'est comme entretenir sa santé
b. tous les mois
c. une à deux fois par an

6 La vitesse de rotation de stock, c'est :
a. la vitesse à laquelle le stock traverse les hangars
b. le temps entre l'entrée du produit en stock et sa vente
c. le temps que met le stock pour aller du dock à la mise en rayon

7 Le stock tampon, c'est :
a. le stock de sécurité
b. le stock auquel on ne touche jamais car il y a de l'encre dessus
c. le stock minimum

8 Un stock qui reste longtemps dans le dock :
a. ne coûte plus rien à l'entreprise puisqu'il est payé
b. est un stock dormant qui génère constamment des coûts
c. est un stock qui ne trouve plus la sortie

9 Dans la valorisation du stock, quand on parle du « PEPS », c'est :
a. avoir la pêche quand on travaille
b. un raccourci pour parler du stock actif
c. la méthode FIFO

10 En droit douanier, le DAU, c'est :
a. le Document Administratif Unique
b. le Dernier Article Utilisé
c. le Droit d'Accord Unique

RÉPONSES
1b - 2b - 3c - 4b - 5c
6b - 7a - 8b - 9c - 10a

Moins de 3 bonnes réponses : trop d'invendus et pénurie des produits qui marchent ? Venez vite acquérir les bases d'une bonne gestion de stock et de gestion de trésorerie à la CCI-NC.

Entre 4 et 6 bonnes réponses : vous maîtrisez les fondamentaux de la gestion de stock, mais vous devriez penser à faire votre autodiagnostic et monter en compétences. Ainsi, vous serez opérationnel pour faire face à la concurrence et pour vous développer.

Entre 7 et 10 bonnes réponses : vous assurez une bonne gestion de votre stock, pensez quand même à réactualiser vos connaissances et/ou comparer/confronter vos méthodes avec celles d'autres chefs d'entreprise. Pensez aussi à mieux connaître les droits de douane afin d'améliorer votre communication avec votre transitaire et les services de la douane.

Inscrivez-vous !

Initiés par le Pôle Appui aux entreprises de la CCI en partenariat avec les provinces Sud et Nord, les autodiagnostics sont des formations courtes et pratiques, suivies d'un accompagnement personnalisé, destinées avant tout aux dirigeants et responsables de TPE et PME-PMI. Lancés en 2012 autour de deux thématiques « Prévoyez votre trésorerie » et « Analysez la santé financière de votre entreprise », les autodiagnostics reviennent en 2013 avec un contenu enrichi de deux nouveaux thèmes de formation : « Calculez votre coût de revient » et « Optimisez la gestion de votre stock ».
Les prochaines sessions « Optimisez la gestion de votre stock » se dérouleront :
Les 18 et 19 juillet à Nouméa
Les 5 et 6 septembre à Koné
Les 15 et 16 novembre à Nouméa

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site www.cci.nc
Votre contact à la CCI
Nouméa : 24 31 15 - dce@cci.nc
Bourail : 44 11 90 - brl@cci.nc
Koné : 42 68 20 - kne@cci.nc

VOTRE MISSION EST LA NÔTRE
absence d'un salarié,
surcroît de travail,...
Nous avons la solution !
Maladie,
congés.
ATOUT PLUS INTERIM
8, rue Maubeuge - Nouméa - Tél. 24 38 66 - E-mail : accueil@atoutplus-interim.nc

L'association, un cas particulier : pas de bénéfices distribués !

Les associations sont régies par la loi du 1er juillet 1901. Par définition, une association est une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que celui de partager les bénéfices. C'est d'ailleurs leur principale caractéristique : l'interdiction de distribuer des bénéfices ! Si elles permettent l'exercice d'activités lucratives, voire commerciales, et donc de réaliser des profits, il est impossible de les reverser directement ou indirectement à leurs membres. Pour vous y retrouver, suivez le mode d'emploi.

Quel type d'association choisir ?

Selon la loi de 1901, il existe trois catégories :

- les associations non déclarées : elles existent sans aucune formalité ni déclaration, mais ne bénéficient pas de la personnalité morale. Par conséquent, elles ne peuvent pas disposer d'un compte bancaire, louer un local ou agir en justice ;
- les associations déclarées : elles bénéficient de la «petite» personnalité morale, qui leur permet de posséder des biens ou de conclure des contrats, mais ne sont pas autorisées à recevoir des dons ou des legs ;
- les associations reconnues d'utilité publique : dotées de la «grande» personnalité morale, elles peuvent recevoir des biens à titre gratuit. Cette reconnaissance est réservée aux associations poursuivant un but d'intérêt général et peut être demandée après trois ans de fonctionnement. Elle est accordée par décret en Conseil d'État.

En dehors de ces trois cas, on retrouve, en pratique, une quatrième catégorie : il s'agit des associations agréées. L'agrément est un acte unilatéral, conférant différents avantages, notamment la possibilité d'être subventionné ou la faculté de se porter partie civile en réparation des dommages causés par des faits portant un préjudice direct ou indirect à certains intérêts collectifs.

Comment créer une association ?

C'est simple, il suffit d'être au moins deux (un président et un trésorier) et d'établir des statuts par écrit. Les statuts gagnent à être clairs et concis car les textes ne sont pas très explicites en matière de règles applicables. En général, la gestion est répartie entre une assemblée générale qui définit la politique générale de l'association et un bureau. Appelé aussi conseil d'administration, ce dernier est élu par l'assemblée générale et a pour fonction de gérer et administrer l'association.

À quoi sert l'assemblée constitutive ?

Elle permet de fixer plusieurs points :

- la dénomination de l'association ;
- l'objet et le siège social ;
- la nomination du bureau (président, secrétaire, trésorier) ;
- l'approbation des statuts. Il faut en prévoir au moins quatre exemplaires, signés par deux membres du bureau.

Où s'effectue le dépôt des statuts ?

Au bureau des associations (Haut-commissariat) ! Ou encore à la subdivision administrative des provinces Sud, Nord et Iles, selon le siège social de l'association.

Sans oublier les pièces à fournir ! À savoir :

- 2 exemplaires des statuts signés par 2 membres du bureau ;
- le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive, celui de la composition du bureau avec l'identité des membres (noms, adresse, date de naissance, nationalité, fonction et profession) ;
- 1 registre numéroté ;
- 1 lettre de déclaration d'existence ;
- 6000 XPF, correspondant au coût de l'enregistrement.

Dans les jours qui suivent ce dépôt, le bureau des associations vous remettra un récépissé de déclaration ainsi qu'un formulaire de déclaration au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie (JONC). La publication doit se faire dans un délai d'un mois à compter du jour de la déclaration. Dernière étape : procéder à une inscription gratuite au service Ridet, en vous munissant de l'annonce parue dans le JONC.

Quelles sont les rémunérations possibles ?

Elles dépendent du statut concerné.

- Les bénévoles : c'est un travail qui exclue toute forme de rémunération, en espèces ou en nature. Néanmoins, un bénévole peut être remboursé des frais qu'il a pu engager dans le cadre de sa mission dans l'intérêt de l'association, à condition d'apporter les justificatifs nécessaires :
- Les salariés : une association peut embaucher des personnes soumises au droit commun du travail ;
- Les dirigeants : les fonctions des administrateurs sont en principe gratuites. Ils peuvent demander le remboursement de leurs frais. En revanche, les fonctions d'administrateurs sont nécessairement gratuites dans les associations d'utilité publique ou demandant un agrément. Toutefois, un dirigeant peut bénéficier du statut de salarié de l'association, sous réserve qu'il existe un lien de subordination à l'égard de l'association et que le bureau ne soit pas composé à plus du 1/4 de salariés.

Est-on exonéré de l'impôt sur les sociétés ?

En principe, les organismes sans but lucratif échappent aux impôts commerciaux (qui concernent toute activité à caractère économique). En revanche, aucune mesure n'exonère ces organismes en raison de leur seule forme juridique. Donc, le seul statut d'association ne confère pas un droit à exonération. En fait, tout dépend si l'association exerce une activité lucrative, si sa gestion est désintéressée, en cas d'absence de concurrence au secteur commercial et de gestion similaire à celle des entreprises commerciales.

Quelles sont leurs obligations comptables ?

La loi de 1901 ne soumet les associations à aucune obligation de cet ordre. Néanmoins, certaines sont tenues de présenter des documents comptables, en particulier les associations d'utilité publique ou agréées, bénéficiant de financements publics ou recevant des dons. Elles doivent alors établir des comptes annuels, nommer un commissaire aux comptes au-delà de certains seuils, présenter les pièces justificatives notamment des dépenses et assurer la publicité de leurs comptes annuels... Enfin, elles sont par ailleurs soumises à des contrôles et des vérifications quant à l'utilisation des subventions, dont la destination doit rester conforme au but pour lequel elles ont été consenties. Les autres associations peuvent se contenter d'une gestion simplifiée, du type « recettes-dépenses ». Néanmoins, elles ont tout intérêt à tenir une vraie comptabilité car celle-ci s'avère très utile pour un bon fonctionnement.

Contacts utiles

- **Bureau des associations**
  Haut-commissariat – 1, Rue de la République Tél. : 26 63 00
- **Subdivision administrative de la province Sud**
  La Foa - Tél : 44 32 44
- **Subdivision administrative de la province Nord**
  Koné - Tél : 47 22 36
  Poindimié - Tél : 42 71 45
- **Subdivision administrative de la province Îles**
  Lifou - Tél : 45 50 45
  Maré : Tél : 45 43 42
- **Journal officiel (avis)**
  Immeuble Iekawe - Tél. : 25 60 00
  (demander l'imprimerie administrative).
- **Service Ridet-patente**
  Isee - Immeuble Malawi
  Tél. : 27 54 81
- **Chambre de commerce et d'industrie**
  Service informations économiques
  Tél : 24 31 20
  (consultation d'ouvrages)
  + statuts-types commentés)

(Le guide des associations Groupe Revue Fiduciaire , 2006.)

Foire aux questions

LOTERIE

Y a-t-il des règles particulières pour organiser une loterie publicitaire ou commerciale ?

Pour rappel, la loterie publicitaire ou commerciale est un jeu dont les gagnants sont désignés par la voie du sort et permettant de promouvoir l'entreprise qui l'organise. Elle se distingue du concours, qui récompense les participants ayant remporté une épreuve en mettant en œuvre leurs connaissances ou capacités.

Les loteries publicitaires sont autorisées, sous plusieurs conditions :

- la participation à la loterie doit être gratuite ;
- le bulletin de participation à ces opérations doit être distinct de tout bon de commande de bien ou de service ;
- les documents présentant l'opération publicitaire ne doivent pas être de nature à susciter la confusion avec un document administratif ou bancaire, libellé au nom du destinataire, ou avec une publication de la presse d'information ;
- un inventaire lisible précisant la nature, le nombre, et la valeur des lots doit être établi ;
- le règlement des opérations ainsi qu'un exemplaire des documents adressés au public doivent être déposés auprès d'un officier ministériel ;
- le règlement du jeu doit pouvoir être obtenu sur simple demande, et les documents présentant l'opération doivent reproduire la phrase suivante : « le règlement des opérations est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande », ainsi que l'adresse à laquelle peut être envoyée la demande et le nom de l'officier ministériel chargé de s'assurer de la régularité du jeu.

Délibération n°14 du 06.10.04., JONC n°7823 du 26.10.04
Pour plus de renseignements :
Direction des affaires économiques
Tél. : 23.22.50 – dae@gouv.nc

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Existe-t-il un délai pour s'immatriculer en tant qu'entrepreneur individuel ?

Les personnes physiques désireuses d'exercer une activité commerciale, industrielle ou artisanale dans le cadre d'une entreprise individuelle doivent demander leur immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ou au Répertoire des métiers, en fonction de leur activité. Cette demande doit être effectuée dans le mois qui précède la date déclarée de début d'activité commerciale et, au plus tard, dans un délai de quinze jours à compter de la date du début de cette activité.

BAIL COMMERCIAL

Existe-t-il un plafond pour le dépôt de garantie d'un bail commercial ?

Le montant du dépôt de garantie concernant le bail commercial n'est pas plafonné, contrairement au bail à usage d'habitation, dont le dépôt de garantie ne peut excéder un mois de loyer et pour lequel aucun dépôt de garantie ne peut être convenu si le loyer est payable d'avance pour une période de plus de deux mois.

Le montant du dépôt de garantie du bail commercial est, lui, librement fixé. Cependant, dans le cas de loyers payés d'avance, sous quelque forme que ce soit, le bailleur devra payer des intérêts au locataire dès lors que le montant excède deux termes de loyer.

Art. L.145-40 du code de commerce.

AGENDA

Dimanche 30 juin

Impôt valeur mobilière, IRVM
Déclaration et paiement pour les bénéfices réputés distribués d'établissements stables situés en Nouvelle-Calédonie si l'exercice est clos au 31 décembre L'IRVM est libératoire de l'impôt sur le revenu pour les revenus d'actions et de parts sociales.

Couverture sociale
Paiement des cotisations Ruamm du troisième trimestre 2013.

Mardi 16 juillet

CRE
Paiement des cotisations trimestrielles.

CES
Contribution exceptionnelle de solidarité
Déclaration et paiement sur salaires si l'employeur réside en Métropole.

Impôt sur le revenu
Paiement du deuxième acompte.
Cette échéance ne concerne que les personnes ayant payé plus de 30 000 F d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour la mensualisation. Le montant à payer figure sur les avis envoyés par voie postale.

L'ABONNEMENT
Une autre façon de voyager
L'Abonnement Aircalin vous donne accès à des tarifs préférentiels et vous apporte des avantages exclusifs : flexibilité, service dédié, et conditions de voyage privilégiées.
30% de réduction sur les tarifs publics Top Liberté et Top Hibiscus
Choix du siège à la réservation
Enregistrement et embarquement prioritaires
Un bagage supplémentaire gratuit
Accès aux salons Affaires
Renseignements au 26 55 34 ou 26 55 00
Aircalin
Nouvelle-Calédonie
www.aircalin.com

ÉTUDE PROSPECTIVE EMPLOI-FORMATION 2013
IDC
Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie
Employeurs,
Vous avez reçu en février un questionnaire par mail ou par courrier (également téléchargeable sur le site www.idcnc.nc, dans la rubrique statistiques/enquêtes en cours/étude prospective 2013).
Merci de le compléter et de le retourner à l'IDC-NC avant le 30 juin 2013.
Les 5 thèmes abordés sont :
L'appréciation du secteur
Les effectifs de l'entreprise
L'entreprise et le recrutement
Les besoins en formation
Les besoins en emploi
Votre participation est essentielle, elle nous permettra de réévaluer les besoins en emploi et en formation de la Nouvelle-Calédonie, et d'adapter les dispositifs de formation à vos besoins.
Nos agents d'études sont à votre disposition pour vous aider
ESPACE OBSERVATOIRE Savoir pour décider
Fax : 27 20 79 – Tél : 28 42 98 – Mail : etude.prospective@idcnc.nc
DFPC Direction de la Formation Professionnelle Continue
www.idcnc.nc

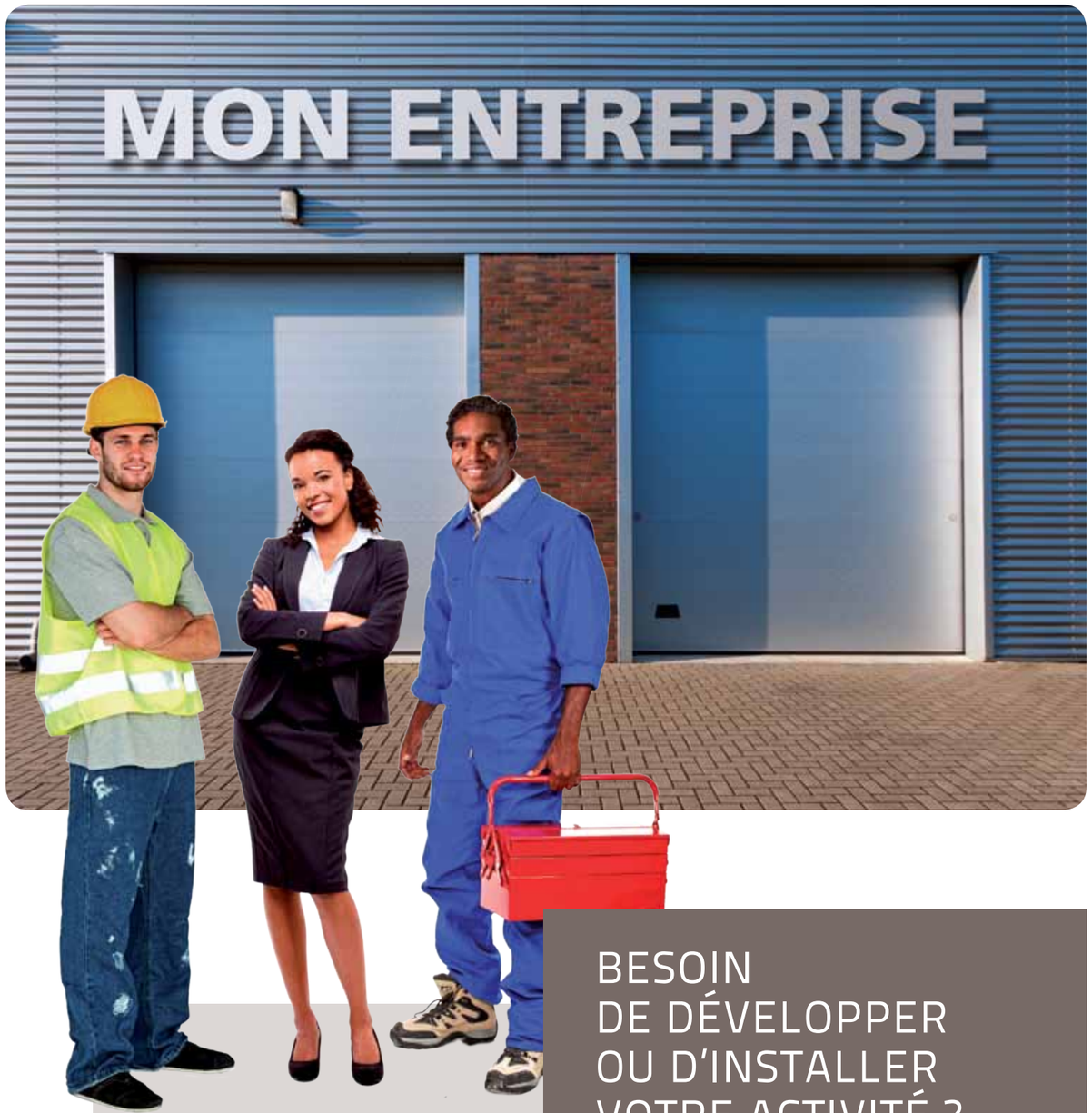

BESOIN
DE DÉVELOPPER
OU D'INSTALLER
VOTRE ACTIVITÉ ?

TERRAINS D'ACTIVITÉS
À VENDRE À PARTIR DE
12 MILLIONS.

PARC D'ACTIVITÉS PANDA
Dumbéa sur mer
nouvelle ville, nouvelle vie

PROVINCE SUD | secal | Renseignements 46 70 10
www.dumbeasurmer.nc

Reprise d'entreprises

Intéressé par une reprise d'activité ? Le pôle Appui aux entreprises de la CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisés pour faciliter le lancement de votre projet.

INDUSTRIE-PRODUCTION

- **Entreprise de maintenance d'engins roulants, de camions, de grues, de véhicules utilitaires.** Activité en forte croissance. SARL. Chiffre d'affaires de 100 à 300 MF. Effectif : moins de 5 employés. Technicité, organisation, marchés locaux signés. Prix : 150 MF
- **Ferme aquacole.** Production de crevettes. SARL. Chiffre d'affaires de 100 à 300 MF. Effectif : moins de 5 employés. Bassins 50 ha. Filière prioritaire. Potentiel de développement d'autres productions complémentaires (holothuries). Prix : nous contacter

COMMERCE

- **Meubles Boulle.**. Importation et distribution de meubles en bois et objets de décoration. SARL. Local 300 m2. Activité à redynamiser. Chiffre d'affaires inférieur à 25 MF. Effectif : moins de 5 employés. Prix : nous consulter.
- **Alimentation générale et carburant.** Excellente zone de chalandise (province Sud), forte progression, amélioration des marges d'achat possible. Activité en croissance. SARL. Local 600 m2. Chiffre d'affaires supérieur à 300 MF. Effectif de 5 à 10 employés. Prix : 315 MF
- **Restauration, vente à emporter pizzas franchise exclusive.** 2 sites sur Nouméa. Activité en pleine croissance. SARL. Chiffre d'affaires de 100 à 300 MF. Effectif de 5 à 10 employés. Prix : 80 MF.

SERVICES

- **Crèche.** Service puériculture. E.I. Liste d'attente importante, équipements, loyer modéré. Activité stable. Chiffre d'affaires inférieur à 25 MF. Effectif : moins de 5 employés. Prix : nous consulter.
- **Location de motos, scooters, voiturettes.** Activité en croissance. SARL. Planning de location plein. Stock matériel roulant 26 MF. Chiffre d'affaires inférieur à 25 MF. Effectif : moins de 5 employés. Prix : 41 MF

TOURISME

- **Activités touristiques sur îlot.** Produit unique sur 1,30 ha, gros investissements récents. Activité en croissance. SARL. Chiffre d'affaires 100 à 300 MF. Effectifs de 11 à 30 employés. Prix : nous consulter.
- **Golf international de 18 trous.** Terrain de 63 ha avec hébergement, piscine, restauration, tennis. Activité en croissance. SARL. Chiffre d'affaires supérieur à 300 MF. Effectif : de 11 à 30 employés. Potentiel foncier. Prix : nous consulter.

En partenariat avec Cessions Acquisitions
Vous souhaitez évaluer, acheter ou vendre une entreprise ?
Contact : 23 71 67 - www.cessionsacquisitions.nc
Immeuble Le Fuji - 16 rue Bichat - 98800 Nouméa
CP 158 T Garantie Trésor Public

Foires & Salons

NOUVELLE-CALÉDONIE
ENVIRONNEMENT

- **Salon du développement durable**
Du 6 au 9 juin
Maison des artisans, Nouville
Tél. : 27 56 85 / 77 30 90
www.boutiques-artisanales.com
- **Salon jardinage et motoculture**
Du 4 au 7 juillet
Tout pour aménager son jardin
Maison des artisans, Nouville
Tél. : 27 56 85 / 77 30 90
www.boutiques-artisanales.com

MÉTROPOLE
CHASSE, PÊCHE ET PLEIN AIR

- **Game Fair**
Du 21 au 23 juin
Salon dédié aux loisirs d'extérieur
Parc du château de Chambord
www.chambord.org

TEXTILE

- **Who's next prêt à porter Paris**
Du 6 au 9 juillet
Paris, porte de Versailles
www.whosnext.com

PRÊT À PORTER

- **Mode City**
Du 6 au 8 juillet 2013
Paris, porte de Versailles
www.lingerie-swimwear-paris.com

GASTRONOMIE

- **Foire aux vins d'Alsace**
Du 9 au 19 août
Colmar, parc des expositions
www.colmar-expo.fr

DÉCORATION

- **Maison & objet**
Du 6 au 10 septembre
Paris Nord, Villepinte
www.maison-objet.com

ALLEMAGNE
ÉNERGIE PROPRE

- **Intersolar Europe 2013**
Du 17 au 21 juin
Salon international et conférences sur l'industrie solaire : un des plus grands événements professionnels au monde consacrés aux technologies solaires. Il traite à la fois des énergies photovoltaïque et thermique.
Munich, New Munich Trade Fair Centre
www.messe-muenchen.de

ITALIE
MODE

- **Exporivaschuh**
Du 15 au 18 juin
Salon international de la chaussure
Riva del Garda, Fierecongress
www.exporivaschuh.it

AUSTRALIE
ÉNERGIE

- **All-Energy 2013**
Du 9 au 10 octobre
lus de 4 500 visiteurs et 270 entreprises réunis en 2012 pour la 5ème édition de cet événement organisé autour du thème de l'énergie propre.
Melbourne, Convention and Exhibition Centre
www.all-energy.com.au

NOUVELLE-ZÉLANDE
LOGISTIQUE

- **MHL 2013**
Du 3 au 4 juillet
Auckland, ASB Showground
www.asbshowgrounds.co.nz

Les dates des salons sont mentionnées sous réserve. N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

PATENTE

Les patentés, une spécialité locale ? Un peu. ***Objectif*** apporte un éclairage sur ce mode de travail prisé des Calédoniens. Portrait type des patentés, décryptage des avantages et des inconvénients du travail à son compte, ce dossier entre au cœur de ce statut particulier, et s'interroge sur son avenir et sa place dans le paysage économique. Au sommaire également, une présentation du rôle et des missions de la Chambre territoriale des comptes et un portrait du nouveau patron d'Énercal, Jean-Michel Deveza.

Disponible chez les dépositaires de presse.
Prix : 600 XPF

Projet

Chantier d'une envergure jamais atteinte sur le territoire, le médipôle répond à de nombreuses ambitions : respect des normes de haute qualité environnementale et antisismiques, délais de construction réduits, en conformité avec la charte Chantier vert… L'Association de formation professionnelle, mise en place par la fédération du BTP-NC contribue au bon déroulement de ce chantier pour former les nouvelles recrues ou perfectionner les savoirs des salariés en place. Au total, trois cents personnes par an, et six cents lors des pointes d'activité seront mobilisées. À lire dans ***100 % BTP***.

Disponible chez les dépositaires de presse.
Prix : 1 000 XPF

CONJONCTURE

Inquiétude du côté du BTP, entre la fin de plusieurs grands chantiers en Nouvelle-Calédonie et les réformes en cours et annoncées concernant la défiscalisation, le secteur redoute une baisse conséquente de l'activité. ***Bâtir info*** donne la parole à Serge Damizin, président de la Cellule économique du bâtiment et des travaux publics, qui évoque la situation actuelle et ses perspectives pour 2013. Photos de rêves à l'appui, le dossier s'intéresse aux maisons originales et fait le point sur les réglementations en matière d'urbanisme.

Disponible chez les dépositaires de presse.
Prix : 600 XPF

Projet

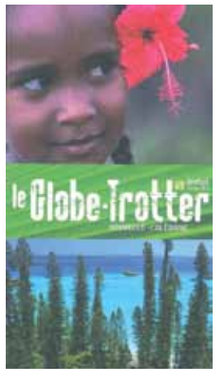

Dans l'édition 2013 du ***Globe-trotteur Nouvelle-Calédonie***, retrouvez trente-cinq destinations de rêve du Caillou, dont les quatre îles Loyauté et toutes les infos pratiques qui les concernent. Hébergement, restaurants, loisirs avec tous les contacts nécessaires, et les renseignements utiles à un séjour ou des sorties réussis en Calédonie, l'indispensable carte du pays et un tableau des distances entre les principales localités, mais aussi des rubriques flore et faune, histoire, culture et arts… Bref, un tour complet du Caillou en 255 pages, dans un format compact et pratique.

Gratuit. Quelques exemplaires disponibles au service Informations économiques de la CCI-NC.

Or vert

L'événement qui réunit tous les trois ans les principaux dirigeants du monde du nickel va se tenir le mois prochain à Nouméa. Près de 300 participants sont attendus, les trois grands du nickel calédoniens, Vale-NC, la SLN et KNS, figurant notamment parmi les partenaires de l'opération. ***NC nickel*** évoque le programme de ces journées de rencontres et conférences, organisées du 1er au 5 juillet et donne la parole à Pierre Alla. Connu en tant que patron de la SLN, ce dernier revient sur son rôle en tant que conseiller du commerce extérieur de la France.

Disponible chez les dépositaires de presse.
Prix : 500 XPF

L'EMPLOI EN DIRECT
PÔLE EMPLOYEUR
GUICHET EMBAUCHE EXPRESS
270 400
232 867
Le Pôle Employeur met des conseillers à votre disposition pour recueillir vos offres d'emploi et vous aider à sélectionner les meilleurs candidats.
Pour déposer votre offre d'emploi rapidement et efficacement, appelez votre conseiller Pôle Employeur au 270 400 (ligne directe).
Le Pôle Employeur :
30, route de la Baie des Dames - Ducos Le Centre.
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 À 11H30 ET DE 12H15 À 16H.
Lorsqu'un employeur a un besoin urgent de manœuvres ou d'ouvriers peu qualifiés pour une période courte (moins de 15 jours), le Guichet Embauche Express recueille son offre d'emploi et lui sélectionne des candidats disponibles le matin même.
Les candidats qui seront proposés sont en tenue de travail et prêts à commencer leur journée.
Le Guichet Embauche Express :
30, route de la Baie des Dames - Ducos Le Centre.
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 6H À 7H30.
province-sud.nc
La province Sud agit pour vous
PROVINCE SUD

NOUVEAU

Gérants, travailleurs indépendants, comptables

AVEC LES **DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE**,
LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
INNOVE **POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE** !

Professionnels

**Rendez-vous sur www.impots.nc
et optez aujourd'hui pour la gestion en ligne de vos impôts !**

+ de facilité

www.impots.nc, c'est un point d'entrée unique pour accéder à votre compte personnel, et un seul mot de passe pour simplifier au maximum vos démarches fiscales en ligne.

+ de rapidité

Pourquoi courir, subir les files d'attente, stresser alors qu'avec les services en ligne, vous n'avez plus besoin de vous déplacer ; vous faites tout de chez vous, à l'heure que vous voulez. Vous gagnez ainsi un temps précieux !

+ de sécurité

C'est un environnement entièrement sécurisé. Grâce à votre compte personnel, vous avez accès, en toute sécurité et en toute simplicité, à l'ensemble de vos démarches fiscales en ligne. Si vous autorisez un tiers à réaliser des démarches fiscales pour votre compte, vous serez informé par courriel de l'ensemble des opérations réalisées.

+ de services

Grâce à votre compte personnel, vous pouvez déclarer vos impôts, payer, transmettre des documents, ou encore consulter des avis et bien d'autres démarches en ligne !
À chaque déclaration ou paiement en ligne, vous recevrez un accusé de réception par courriel prouvant que l'opération a bien été réalisée.

Pas encore inscrit ?

Découvrez vite comment créer votre compte personnel et accéder à vos démarches fiscales en ligne sur www.impots.nc !

GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE